



Conseil d'administration – mardi 08 juin 2021		
Délibérations signées		
Numéro de la délibération	Titre	Pages
Délibération n° D2021-06-01-ins	Appel à projet PIA4	2
Délibération n° D2021-06-02-fin	Lettre d'orientation budgétaire	9
Délibération n° D2021-06-03-fin	Remise gracieuse	16
Délibération n° D2021-06-04-fin	Dispositif lutte contre la précarité numérique	17
Délibération n° D2021-06-05-sco	Création préparation au DAEU à distance	19
Délibération n° D2021-06-06-acc	Convention pour approbation	41
Délibération n° D2021-06-07-acc	Convention pour information	42
Délibération n° D2021-06-08-ins	Rapport annuel des bibliothèques universitaires de l'université Jean Moulin	43

Délibération n° D2021-06-01-ins
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3 et suivants ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2021-05-07-ins du 25 mai 2021 portant approbation par le conseil d'administration de la plateforme d'accord entre établissements pour déposer conjointement une réponse à l'AAP « Excellence sous toutes ses formes » dans le cadre du PIA 4 ;

Vu l'avis du comité technique du 4 juin 2021 ;

Vu l'avis favorable du conseil académique du 8 juin 2021,

Sur proposition du président de l'université Jean Moulin,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

Les Universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, les écoles CPE Lyon, VetAgro Sup, l'INSA de Lyon, l'École Centrale de Lyon, l'École des Mines de Saint-Étienne et l'ENTPE, ont décidé de soumettre en commun un projet dans le cadre de l'appel à projet du PIA4 « Excellence sous toutes ses formes ». Ce projet rassemble également le CHU/HCL, le Centre Léon Bérard, le Centre Hospitalier Le Vinatier. Les organismes de recherche (CNRS, INSERM, IFPEN, INRAE, INRIA) sont partenaires du projet.

Le projet a pour ambition de créer un espace académique propice à la fertilisation croisée des disciplines et à l'éclosion de nouveaux champs de recherche et de formation, en mettant en synergie les forces scientifiques du site.

Les établissements s'engagent à organiser une partie de leurs activités de recherche et de formation au regard d'enjeux et de défis sociétaux dans lesquels s'inscrivent leurs forces et où les différents champs disciplinaires peuvent, ensemble, aborder de nouvelles questions avec des approches holistiques et transdisciplinaires.

Le projet est construit autour de grands axes thématiques déclinés en programmes et actions structurantes intégrant les approches numériques. Quatre grands thèmes sont affichés : la santé globale ; les changements environnementaux ; les matériaux écoresponsables et manufacturing ; les sociétés en transformation. Les établissements s'inscrivent ainsi dans une stratégie académique partagée, élaborée et opérée en commun, avec une politique de moyens associant des moyens mutualisés et des dotations obtenues dans le cadre des PIA.

Le projet a l'objectif d'inscrire le site de Lyon dans une nouvelle dynamique à la fois académique et institutionnelle pour positionner les activités des établissements au meilleur niveau international et assurer la visibilité de l'ensemble avec un établissement portant la marque du site et classé parmi les meilleures universités françaises.

Etant rappelé que le dossier de candidature n'a pas pu être diffusé du fait du caractère concurrentiel de l'appel à projet, les membres du conseil d'administration ont toutefois eu accès à l'ensemble des éléments du dossier de candidature dans des conditions permettant de garantir la confidentialité attachée au projet.

Décide

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration de l'université Lyon 3** se prononce favorablement sur le dépôt d'un dossier conjoint pour répondre à l'appel à projet PIA 4 « Excellence sous toutes ses formes », sur la base des échanges en séance le 8 juin 2021 et du dossier joint en annexe.

La participation au projet n'impliquera pour Lyon 3 ni intégration, ni fusion, ni transformation institutionnelle : Lyon 3 n'intégrera pas, ni ne participera, à l'établissement public expérimental qui sera créé par Lyon 1.

La présente délibération est approuvée à la majorité des membres par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	27
✓ Nombre de voix pour :	24
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 08 juin 2021

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président chargé du conseil d'administration, du pilotage et de la stratégie numérique



Gilles BONNET

Projet Lyon excellences - LYNX

*Synthèse du dossier
à l'attention des instances des partenaires du projet*

Introduction

Ce document, à l'adresse des instances des membres du consortium, a pour objectif de synthétiser les éléments constitutifs du dossier de réponse à l'appel à projet, avant une consultation complète de celui-ci, préalable au passage dans les instances.

Dans le cadre de l'appel à projet PIA4 « *Excellence sous toutes ses formes* », les établissements Université Lyon 1, Université Lyon 2, Université Lyon 3, VetAgro Sup, l'INSA Lyon, Centrale Lyon, Mines de Saint-Étienne et l'ENTPE ont décidé de soumettre une réponse commune pour un projet académique ambitieux. Ce projet rassemble également le CHU/Hospices Civils de Lyon, le Centre Léon Bérard, le Centre Hospitalier le Vinatier et CPE Lyon pour former un consortium sous une marque commune. Les organismes de recherche CNRS, INSERM, INRAE, INRIA et l'IFPEN, sont partenaires du projet. L'établissement coordinateur du projet est l'Université Lyon 1.

Ce projet n'impose aucune fusion, intégration ou transformation institutionnelle des établissements : ils conservent leur personnalité morale et juridique. L'Université Lyon 1 souhaite se transformer en Établissement Public Expérimental (EPE) et porter une nouvelle marque. Aussi bien dans sa conception que dans sa mise en œuvre, le projet n'interfère nullement avec les prérogatives des établissements et n'affecte pas leur autonomie pour tout ce qui ne relève pas de la politique commune inscrite dans ce projet.



1. Contexte et ambition du projet

Contexte

Les établissements du consortium regroupent environ 3 300 enseignants-chercheurs et plus 1 100 chercheurs faisant partie d'une centaine d'unités de recherche et de fédérations de recherche, ainsi que 3100 personnels BIATSS. Le consortium représente ainsi l'essentiel des forces de recherche et de formation du site et constitue un pôle scientifique de tout premier ordre. Les établissements d'enseignement supérieur du consortium offrent une grande diversité de formations qui couvrent les grands champs disciplinaires : santé humaine et animale, sciences, ingénierie, sciences humaines et sociales.

L'ensemble de ces formations accueillent 115 000 étudiants. Les activités de recherche du consortium sont structurées au sein d'unités mixtes de recherche, une grande partie d'entre elles sont communes à plusieurs établissements. Ces unités opèrent dans un large spectre de champs de recherche, s'étendant de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et ont tissé une forte relation avec le tissu économique local et national.

Les Hospices Civils de Lyon regroupent 13 hôpitaux publics d'excellence réunissant toutes les disciplines, médicales et chirurgicales, avec une mission de soin, de recherche et d'enseignement. Les Hospices Civils de Lyon sont le deuxième CHU de France. Ils regroupent une communauté de 23 000 personnels, dont 5 700 médecins. Le Centre Léon Bérard est à la fois établissement de soins, centre de recherche et pôle d'enseignement dédié à la cancérologie et pratiquant des approches pluridisciplinaires dans ses trois missions. Il compte 1600 personnels et développe des activités de recherche avec l'objectif de comprendre les mécanismes fondamentaux qui conduisent à la formation des cancers. Le centre hospitalier Le Vinatier est l'établissement lyonnais référent en psychiatrie et santé mentale.

Ambition

L'ambition est d'inscrire le site de Lyon dans une nouvelle dynamique académique pour positionner les activités des établissements partenaires au meilleur niveau international et assurer la visibilité de l'ensemble avec un établissement portant la marque du site, l'Université Claude Bernard Lyon 1 étant déjà positionnée dans les 10 plus grandes universités françaises. Le projet vise à répondre à des grands enjeux sociétaux nécessitant des approches multi ou transdisciplinaires et une stratégie académique co-construite par les établissements d'ESR, les CHU et les ONR, soutenue par une politique concertée de moyens.

Une autre ambition partagée est le développement des sciences avec et pour la société, le renforcement du continuum recherche-valorisation-société, la promotion de l'innovation sous toutes ses formes et du transfert technologique.

La réalisation de ces ambitions repose sur plusieurs actions structurantes :

- **Développer une stratégie académique permettant la mise en synergie des forces du consortium au sein de quatre axes (Academic and societal priorities - ASP)**, basée sur des programmes ambitieux de recherche transdisciplinaire et une offre de formation de haut

niveau, adossée à la recherche (master, doctorat) et profitant pleinement des synergies entre les partenaires du consortium. Ces programmes transdisciplinaires, fédérant les forces du site autour de défis scientifiques et sociétaux pourront à terme redessiner le contour des unités de recherche et mettre en place de nouvelles formations en lien avec les métiers de demain ou à destination de la communauté universitaire et du grand public. Les établissements porteurs du projet s'engagent dans le cadre de programmes labellisés et dans le soutien de thématiques émergentes à orienter une partie des emplois sur ces thématiques communes dans le cadre d'une stratégie RH globale concertée.

- **Transformer nos pratiques et nos modes d'organisation en soutien à notre stratégie académique** : transformation numérique au service de la recherche et de la formation, stratégie RH incitative et partagée avec les ONR et les CHU, respect des plus hauts standards en matière de pratiques scientifiques, open science, éthique ...
- **Mettre en place une marque à forte visibilité internationale**, facteur d'attractivité pour le site : la marque sera portée par l'EPE, construit à partir de l'Université Lyon 1, en lien avec les hôpitaux.
- **Se positionner en particulier comme un acteur de référence en France dans le domaine de la santé** en développant le lien entre établissements hospitaliers, universités, écoles et ONR ...
- **Développer une politique coordonnée d'attractivité nationale et internationale.**

Il convient de souligner que, sur son volet scientifique, le projet est ouvert à tous les établissements du site, membre ou non du consortium.

2. Description du projet

Les membres du consortium ont initié un processus collaboratif d'identification des défis et des verrous scientifiques, de la spécificité de la réponse lyonnaise et de l'impact attendu à terme sur les quatre **ASP**.

L'ambition scientifique du consortium s'articule autour des quatre ASP suivants :

- Global health
- Environmental changes
- Sustainable materials and manufacturing
- Changing societies

Pour répondre à ces enjeux, le projet LYNX repose notamment sur des **Programmes scientifiques labellisés**, bâtis sur une synergie recherche-formation, éléments fondateurs et transformants pour le site. D'autres dispositifs en soutien à la formation et à la recherche viendront soutenir l'ambition du projet.

Les programmes ont une durée variable, pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Pour prétendre à la labellisation, un programme doit répondre à un cahier des charges qui comprendra notamment les éléments suivants :

- Démontrer sa capacité de mise en synergie des forces du site ;
- Démontrer sa pertinence au regard des priorités scientifiques du consortium ;

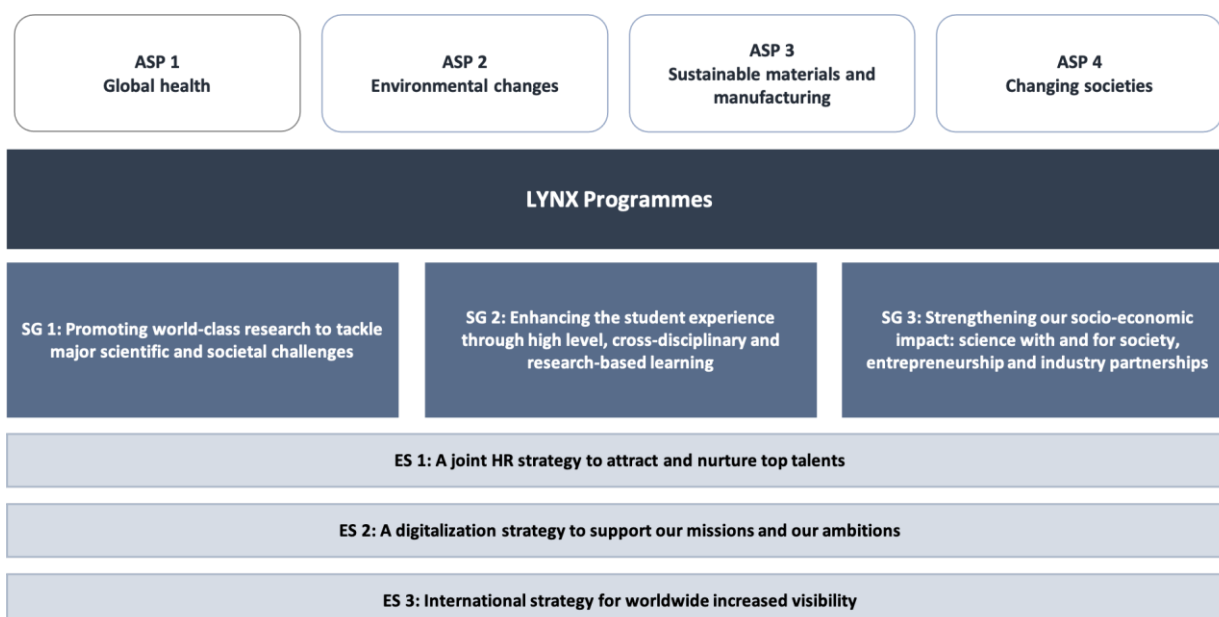
- Renforcer le lien formation-recherche et le cas échéant proposer une nouvelle offre de masters en relation avec des formations doctorales ;
- Faire preuve d'un fort potentiel de visibilité et d'attractivité internationale en s'appuyant sur des collaborations internationales de haut niveau dans le domaine de la recherche ;
- Être en capacité d'obtenir des co-financements (projets nationaux et internationaux, financements public ou privés...) ;
- Proposer une feuille de route avec des jalons et objectifs.

Un programme pourra bénéficier de tous les outils de soutien à la recherche du projet LYNX et s'appuyer sur des outils PIA (Labex, EUR, Equipex ...).

La **labellisation des programmes** se fera comme suit : après le dépôt d'une lettre d'intention afin de vérifier le respect du cahier des charges, les dossiers complets sont évalués par un Scientific Advisory Board (SAB – voir plus loin) sur la base de trois avis d'experts internationaux et d'auditions des porteurs de programmes. Le Conseil des membres, composé des membres du consortium, décide du financement des programmes sur la base de l'avis du SAB. Les programmes labellisés sont dotés d'une autonomie de fonctionnement et mettent en œuvre leur stratégie via une feuille de route. Un comité de suivi s'appuyant sur les avis du SAB sera mis en place. Il accompagnera le lancement des programmes et s'assurera du respect de la feuille de route. La labellisation d'un programme constitue un **engagement pour le consortium** à lui attribuer les moyens, notamment en ressources humaines, par l'ouverture de postes dans un ou plusieurs des établissements impliqués.

Architecture du projet

Le projet porte une stratégie de transformation et de renforcement du soutien à la recherche, à la formation et à l'innovation, articulée autour de trois objectifs (Strategic Goals- SG) : promotion d'une recherche de rang mondial pour adresser des grands enjeux sociétaux (SG1) ; renforcer l'expérience des étudiants par des formations transdisciplinaires de haut niveau adossées à la recherche (SG2) et notre impact socio-économique (SG3). Ces objectifs seront déclinés selon trois leviers stratégiques (enabling strategies - ES) d'attractivité RH (ES1), de soutien digital (ES2) et d'internationalisation (ES3)



Projet LYNX

AAP Excellence sous toutes ses formes – PIA4

3. Pilotage et gouvernance

Gouvernance du projet

Le projet est gouverné par le **Conseil des membres** qui arrête les orientations stratégiques, et engage les financements au regard des avis du Scientific Advisory Board. Il vote le budget et décidera du processus d'évaluation des différents projets. Dans le cadre des actions et programmes du consortium, il fait des propositions de profils d'emplois soumises aux instances des établissements membres, dans le cadre de leurs campagnes d'emplois. Les décisions du conseil seront prises avec une majorité qualifiée des 2/3, chaque établissement disposant d'une voix.

Le Conseil des membres sera présidé par le président de Lyon 1/EPE, assisté d'un bureau. Le **bureau** est composé de trois membres qui, avec le président, représentent les quatre domaines disciplinaires suivants : sciences, santé, ingénierie et SHS.

Le Conseil s'appuie sur deux instances dont il nomme les membres :

- Un **comité scientifique** dont la composition assure une représentation équilibrée des domaines disciplinaires du consortium. Il favorise l'émergence de programmes par défis sociétaux, analyse les projets à l'échelle du consortium et assure leur suivi en lien avec les comités d'animation des ASP. Il mène une réflexion prospective sur les différents volets académiques (formation, recherche, partenariats, RH). Il soumet ses propositions au Conseil des membres.
- Un **Scientific Advisory Board (SAB)**, composé d'experts de rang international, couvrant les grands champs disciplinaires du consortium. Il est chargé d'évaluer la cohérence et la trajectoire de l'ensemble du projet. Il émet des recommandations et fait des propositions sur les priorités et les projets à mener. Il est indépendant dans son évaluation.

Gestion budgétaire

La gestion budgétaire du projet sera assurée par un **service à comptabilité distincte (SACD)** (au sens de l'article L-714-2 du Code de l'éducation). Ce service sera rattaché à l'Université Claude Bernard Lyon1, puis au futur Établissement Public Expérimental, une fois créé. Le conseil des membres constitue le conseil de gestion composé d'un représentant par établissement membre du consortium. Chaque membre dispose d'une voix délibérative.

La direction administrative du service sera assurée par un directeur administratif nommé sur proposition du Conseil. Une convention constitutive précisera le domaine d'intervention du consortium et son organisation administrative, budgétaire, comptable et financière, en conformité avec les dispositions du Code de l'éducation.

La demande de financement du projet auprès de l'ANR est d'environ 150M€, répartis de la manière suivante :

- 70% pour les programmes et 30% pour les actions transversales et les projets émergents ;
- 60% seront affectés à la masse salariale, 25% pour le fonctionnement, 15% pour l'investissement.

Délibération n° D2021-06-02-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, L. 719-5, R. 719-64 et suivants ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2020-12-03-fin du 17 décembre 2020 portant approbation par le conseil d'administration du budget initial prévisionnel de l'établissement pour l'exercice 2021,

Sur proposition du président de l'université Jean Moulin,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'adopter la lettre d'orientation budgétaire telle qu'annexée à la présente délibération.

La présente délibération est approuvée à la majorité des membres par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	25
✓ Nombre de voix pour :	23
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	2

Lyon, le 08 juin 2021

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président chargé du conseil d'administration, du pilotage et de la stratégie numérique



Gilles BONNET

Lettre d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022

Éléments de contexte.

La présente lettre d'orientation budgétaire a vocation à nourrir le débat d'orientation qui se tiendra lors du conseil d'administration du 8 juin prochain. Elle formalise des priorités stratégiques et pose les bases des dialogues de gestion qui auront lieu avec les composantes et les services de l'Université entre juin et juillet 2021.

Cette lettre s'inscrit dans un contexte particulier à plus d'un titre. La crise sanitaire qui perdure a un impact sur le budget de l'établissement tant en matière de dépenses que de recettes. L'année 2021 est aussi marquée par l'installation d'une nouvelle équipe, l'élaboration d'un rapport d'auto-évaluation et d'un nouveau projet d'établissement (contrat quinquennal 2021-2026) construit dans le cadre de groupes de travail avec l'ensemble des services et représentants des personnels et des étudiants. Ce projet repose sur certaines valeurs essentielles comme **l'exigence** et le **partage**, et souhaite les rendre efficaces en les inscrivant dans l'écosystème qui est le nôtre. Lyon 3 veut mener une politique budgétaire rigoureuse et la mettre au service d'une université solidaire pour améliorer la « vie universitaire » dans tous ses aspects.

Le compte financier de l'établissement établi en comptabilité générale (créances acquises et dettes certaines) présente, en 2020, un résultat d'exercice budgétaire de 6 494 258 € mais ce solde doit être lu avec beaucoup de précautions. Des opérations de dépenses prévues en 2020, comme des heures de formation initiale ou continue, n'ont pas pu être exécutées pendant cette année-là et sont donc rattachées budgétairement à l'exercice 2021. Si des postes comme les frais de mission ou de réception se trouvent en baisse (passant respectivement de 756 k€ à 277 k€ et de 593 k€ à 172 k€), d'autres sont au contraire en forte hausse (comme les frais d'équipement informatique et numérique liés au développement du télétravail ou à l'enseignement en ligne qui représentent 944 k€ en 2020 contre 542 k€ en 2019) ou même nouveaux (comme - par exemple - l'achat de produits sanitaires liés à la crise sanitaire pour un montant de 123 k€). Les perspectives actuelles compliquent aussi la construction du budget 2022 puisqu'il est impossible de dire avec certitude quand la crise sanitaire s'achèvera.

Les caractéristiques générales du budget de Lyon 3 incitent également à la vigilance. La masse salariale représente 82,2 % du budget de fonctionnement avec un taux de rigidité de 79,58 % (charges de personnel / produits encaissables). À structure d'emplois constante, la masse salariale augmente automatiquement de près d'1,6 million d'euros d'une année à l'autre, sous l'effet de facteurs naturels comme la progression des personnels dans les grilles de carrières. Les recettes propres globalisées hors SCSP et autres subventions publiques représentent quant à elles environ 21 millions d'euros soit 3,4 millions d'euros de moins qu'en 2019. Les droits d'inscription et de redevances ont diminué en 2020 de 75,1 K€ entraînant également une baisse de la CVEC, et les recettes globales de formation dont les recettes de FC et la taxe d'apprentissage ont enregistré une baisse de 770 K€. L'augmentation souhaitable de

ces dernières recettes est conditionnée à l'amélioration future de la conjoncture économique que rien ne peut garantir à la date de rédaction de la présente note.

Priorités pour 2022

Le contexte et les caractéristiques générales de notre budget incitent à opérer des choix clairs et à concentrer les actions pour 2022 sur quelques priorités politiques tout en évaluant leur impact et leur soutenabilité budgétaires.

La première est d'améliorer **la qualité de vie de la communauté universitaire**.

Principaux projets concrets à destination de nos personnels (administratifs et techniques, enseignants, et enseignants-chercheurs) :

1° développement de tiers lieux, par un aménagement des locaux adapté à chaque site, facilitant les échanges et rencontres entre l'ensemble de la communauté universitaire (aménagement de l'avant-corps à la Manufacture des Tabacs avec un espace également dédié à la vie étudiante) ; mise en place d'une salle d'activité sportive et/ou culturelle sur le site des quais (aménagement immobilier et offre de cours collectifs) ;

2° soutien aux enseignants et enseignants-chercheurs par la prise en charge d'un équipement informatique adapté à leur activité ;

3° amélioration sensible de la rémunération indemnitaire des personnels contractuels administratifs ;

4° révision du référentiel enseignant pour améliorer la politique indemnitaire ou faciliter l'attribution de décharges de services en tenant compte des futurs décrets d'application de la loi LPR ;

5° mise en œuvre d'un plan QVT visant à améliorer le bien-être de chacun(e) dans son poste et de mesures visant à améliorer l'égalité femmes-hommes.

Principaux projets concrets à destination des étudiants :

1° maintien d'une politique d'action sociale et solidaire en faveur des étudiants adaptée aux besoins du moment ; dans ce cadre, ouverture, en septembre 2020, d'une épicerie solidaire portée par une association (avec appui de l'université par la mise à disposition de locaux et divers moyens) en complément des dispositifs existants ;

2° effort particulier concernant la santé physique et mentale des étudiants avec volonté, à terme, de création d'un véritable service de santé universitaire mutualisant et rationalisant les moyens humains, mobiliers et immobiliers dans le cadre d'un projet de site (avec d'autres établissements de la COMUE) ; mise en place, dès 2021, de distributeurs gratuits de produits d'hygiène féminine pour lutter contre la précarité menstruelle ;

3° Maintien de l'offre culturelle et sportive.

La seconde priorité de l'année 2022 sera de **faciliter l'accessibilité des services aux étudiants et de promouvoir leur réussite.**

Principaux projets concrets :

1° mise en œuvre du projet de Bureau d'accompagnement social des étudiants (BASE), lieu d'accueil unique implanté sur le campus de la Manufacture des Tabacs (budget demandé dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion avec le rectorat) ;

2° réponse inter-établissements INCLUDE à l'appel à manifestation d'intérêt DemoES. Il s'agit d'un projet numérique en collaboration avec les autres établissements du site auquel notre université contribue en particulier pour deux actions relatives aux dispensés d'assiduité et aux étudiants en situation de handicap. Il s'agit de mieux inclure les apprenants bénéficiant d'une dispense d'assiduité et de créer un environnement d'apprentissage plus accessible ;

3° promotion de la réussite par l'orientation et le conseil avec le projet d'institution de moniteurs étudiants, doctorants jouant le rôle de conseillers pédagogiques (ou *faculty advisors*) venant en soutien aux directeurs pédagogiques prévus par la loi Orientation et Réussite des Etudiants de 2018 ;

4° mise en place dès 2022 d'espaces de *coworking* étudiant sur les quais (avec une superficie d'environ 50 m², s'inscrivant dans le cadre du projet COMPAS doté d'un budget prévisionnel de 60 à 90 M€), sur le modèle d'espaces de *coworking* déjà existant à la Manufacture des tabacs (Salle 266) ;

5° pérennisation des dispositifs actuels d'aide à la réussite notamment de l'Ecole de la réussite de la Faculté de droit initiée dans le cadre de « Coursus + » qui sera prise en charge par l'établissement à partir de 2022 ;

6° développement et mise à disposition d'une application « scolarité » sur smartphone permettant d'améliorer l'information et le service rendu à l'étudiant et à l'enseignant.

Nous souhaitons par ailleurs **lancer un travail de dématérialisation et de simplification des procédures.**

Pour améliorer la qualité de travail et optimiser le fonctionnement de notre organisation plusieurs projets visent à simplifier nos activités. Ces projets s'appuient sur plusieurs leviers : dématérialisation, formalisation et simplification des procédures. C'est autour de cet objectif que nous avons identifié les travaux à conduire, ces travaux s'articulant autour de deux axes :

1°) Sur une dimension en lien avec la nécessité de formaliser et sécuriser nos procédures, deux projets sont retenus, l'un sur le circuit des conventions (procédures et outil OSAC), l'autre sur le développement de la signature électronique. Ces actions permettront aussi d'optimiser nos ressources.

2°) Le passage de SCOLINS à PEGASE est également un projet stratégique important pour notre établissement. Il doit s'accompagner du développement de deux applications satellites pour maintenir la qualité de notre système d'information concernant les étudiants et l'offre de formation (application de gestion des emplois du temps et des moyens d'enseignement) et la gestion des services des enseignants titulaires et vacataires (application OSE).

Ces deux applications seront nativement interconnectées avec PEGASE et permettront de constituer un système d'information scolarité intégré, au bénéfice de la maîtrise et de la visibilité de notre offre de formation.

Enfin, la **mobilisation des moyens au service de la recherche** est une autre des grandes priorités budgétaires de 2022.

Il s'agit de pérenniser les crédits récurrents de nos laboratoires, de soutenir les projets de collaboration scientifique avec des partenaires externes, de déployer des moyens ciblés dans le cadre du PIA4 lancé par l'Etat et mis en œuvre par l'ANR, d'apporter un appui à la science ouverte, et de mettre en place des espaces dédiés à la communauté des chercheurs et en particulier à nos doctorants. Un projet de déménagement du service de la Recherche sur le site des quais est aussi à l'étude tout comme une possible amélioration des décharges de service pour les collègues portant des projets de recherche (point à étudier en lien avec la réforme à venir du référentiel enseignant et dans le cadre du PIA4).

L'AAP « Excellences sous toutes ses formes » lancé par l'ANR dans le cadre du PIA4 est doté de 400 M€ avec au minimum 5 M€ par site universitaire : les SHS trouvent toute leur place dans le projet (LYNX) déposé avec Lyon 1, Lyon 2 et d'autres établissements du site lyonnais. Les fonds du PIA4 devront apporter des moyens supplémentaires aux équipes impliquées dans les programmes labellisés du consortium et, au-delà, bénéficier à l'ensemble de notre communauté par le renforcement du soutien aux enseignants-chercheurs dans leurs ambitions de recherche. L'objectif est également de bénéficier d'un effet levier par le soutien aux axes stratégiques de recherche du consortium en facilitant l'obtention de financements complémentaires sur les différents programmes ou actions portés par le projet (AAP européen, internationaux, chaires d'entreprises, cofinancements doctorats, collectivités, etc.) Les fonds du PIA4 devraient également permettre de créer de nouvelles formations transdisciplinaires et/ou internationales adossées à la recherche (master/doctorat) dans le cadre des programmes labellisés du consortium. L'université proposera un dispositif d'accompagnement aux enseignants-chercheurs désireux de s'investir dans la présentation de programmes du consortium.

Le développement de la recherche appelle aussi des espaces physiques (aménagement des locaux, salles de coworking, tiers-lieux) et virtuels (mise à disposition d'outils informatiques) visant à faciliter le travail de tous les chercheurs (doctorants, titulaires, invités, etc.)

Eléments de dialogue de gestion

Le processus interne appelle un dialogue de gestion annuel avec une fréquence accrue des Bureaux avec les doyens et la mise en place formalisée d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens pluriannuel avec les composantes.

Cette forme de pilotage suppose diagnostic partagé, évaluation quant aux missions et objectifs incombant aux composantes, et participation étroite à la définition et validation des objectifs et des indicateurs associés.

La construction budgétaire 2022 s'appuiera sur les dispositifs actuels d'allocation des moyens. Les réunions de dialogue de gestion, organisées entre la mi-juin et la mi-juillet et en septembre pour quelques directions administratives, se dérouleront notamment sur la base des tableaux des projets de budgets construits par les composantes et services et qui incluront en mode « nouveaux » projets les grandes orientations stratégiques déclinées dans cette lettre d'orientation budgétaire par l'équipe présidentielle. En effet, une distinction devra être faite entre ce qui tient du budget récurrent et qui peut être évolutif pour de multiples raisons (évolution des charges, nouvelles inscriptions en FC, etc.) et ce qui relève de projets nouveaux.

A l'issue des réunions de dialogue, tous les projets budgétaires seront consolidés. Si le projet de budget d'établissement qui en ressort présente des déséquilibres sur la partie qui concerne les dépenses et recettes structurelles (hors OPA), une recherche d'équilibre conduira à opérer des arbitrages et à reprogrammer le démarrage de certains projets et dispositifs, voire à mieux rationaliser la partie structurelle.

Une fois le projet global validé, une lettre de notification sera adressée fin octobre par la Présidence aux composantes et services qui saisiront alors leur budget sur les maquettes définitives. Ces dernières seront plus détaillées puisqu'elles permettent ensuite une intégration directe dans le système d'information. C'est à cette étape que seront également intégrées les opérations pluriannuelles (OPA).

Des orientations stratégiques soumises au respect de l'équilibre financier

Recherchant l'équilibre budgétaire, le modèle économique global reposera sur des recettes stables et peu évolutives :

- Une SCSP, hors allocations spécifiques, identique à celle constatée en 2021, intégrant le soclage de certains compléments de dotation, liés à la mise en œuvre de la loi ORE, et de la mise en place de la réforme de la 1^{ère} année des études de santé mais également les compensations totales ou partielles de mesures prises par l'Etat ou à venir telles que les évolutions statutaires, indemnitaires ou indiciaires, etc. ;
- Autres subventions publiques : leur attribution dépend des priorités et axes stratégiques des politiques locales et régionales, qui restent notamment incertaines en ce qui concerne la Région tant que l'on ne connaît pas les positions de la future gouvernance ;
- Ressources propres liées à nos activités de formation continue et par apprentissage : hypothèse basse de stabilité pour les recettes de FC marquée par une année atypique de lente sortie de crise ; on peut prévoir une possible augmentation des recettes liées à l'alternance ;
- Taxe d'apprentissage : hypothèse d'une perception stable en considération de l'actuelle situation économique particulière ;

- Droits universitaires et CVEC : hypothèse d'une stabilité des effectifs voire d'une hausse si le contexte sanitaire favorise le retour en France des étudiants étrangers ;
- Subvention d'investissement : notre fonds de roulement sera moins sollicité du fait des subventions attendues dans le cadre du plan de relance, et du CPER mais la vigilance s'impose concernant les échéanciers relatifs à nos capacités d'encaissement des subventions ;
- Ressources internes issues d'un prélèvement de frais de gestion : stabilité pour 2022 concernant la FC mais réflexion à mener, avec les composantes et les services, sur l'assiette et le taux des prélèvements ;
- Appels à projets : si la réponse aux appels à projets (AAP) est un moyen de dégager des ressources propres, une politique de réponse raisonnée à ces appels paraît désormais nécessaire. Il faut examiner avec attention les conventions qui engagent souvent l'Université sur ses fonds propres en plus des moyens alloués dans le cadre des AAP, tenir compte de l'augmentation d'activité engendrée pour les services de la Recherche et du temps investi par tous (chercheurs et personnels administratifs) dans le montage et le suivi de ces projets, ainsi que de la nécessité fréquente de prolonger les financements lorsque les fonds issus de l'appel à projet ne sont plus versés. Il faut s'assurer que cette charge de travail est supportable et que les moyens octroyés en termes d'ETP et d'outils de gestion sont adaptés ;
- Autres ressources : il conviendra d'accentuer encore la recherche des financements extérieurs tant auprès des acteurs publics (Région, Rectorat, etc.) que des acteurs privés notamment pour permettre le développement de nos projets immobiliers.

Au niveau des dépenses il conviendra de prendre en compte l'évolution tendancielle à la hausse de certaines de nos dépenses, qu'il s'agisse d'une évolution partiellement mécanique (GVT, etc.), d'une évolution liée à des facteurs exogènes (évolution des prix), de dépenses en année pleine liées à la mise en service de nouveaux espaces et bâtiments, ou encore résultant des choix de l'établissement.

Le poids important de la masse salariale sur les dépenses de fonctionnement reste le point d'attention majeur. Le taux de rigidité budgétaire est un indicateur central. Il est essentiel que les orientations et les arbitrages budgétaires tendent vers une sécurisation financière et une étude systématique de la soutenabilité budgétaire des décisions en matière d'emplois.

L'évaluation précise de nos dépenses obligatoires à savoir celles liées à l'exercice de nos compétences légales permettrait de mieux connaître nos marges de manœuvre afin de financer les actions définies dans le cadre de nos axes stratégiques.

S'inscrit dans la même perspective la mise en place d'une démarche d'optimisation de la commande publique grâce à une politique achat responsable et économe et le souci permanent de la soutenabilité de la programmation pluriannuelle des projets immobiliers (cf. PPI/analyse du FDR et trésorerie).

Délibération n° D2021-06-03-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, L. 719-9 et R. 719-89 ;
 Vu le décret n° D2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 193 ;
 Vu la délibération n° D2017-10-07-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
 Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin,

Après avis favorable de Mme la directrice des affaires financières,
 Après avis favorable de M. l'agent comptable,

Sur proposition de M. le président,

Après en avoir délibéré,

Propose

De répondre favorablement à la demande de remise gracieuse suivante :

Montant Convention	N° Facture	Nom du redevable	Nature prestation	Composante	Motivation de la demande de remise gracieuse	Montant à recouvrer	Montant de la remise demandée	Avis DAF	Avis AC	Avis composante
2 100,00 €	210053311	M.A.E.F	Master 2 Relations Internationales - GPI - année 2020/21 en formation continue à distance	DROIT	Etant sans emploi, la situation actuelle est très difficile financièrement, elle ne peut honorer cette facture.	2 100,00 €	2 100,00 €	Exonération partielle à 50 %	Exonération partielle à 50 %	Favorat
MONTANT TOTAL							2 100,00 €			

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 25
- ✓ Nombre de voix en faveur de la demande : 25
- ✓ Nombre de voix contre la demande : 0
- ✓ Nombre d'abstentions : 0

Lyon, le 08 juin 2021

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président, chargé du conseil d'administration,
du pilotage et de la stratégie numérique,



Gilles BONNET

Si vous estimez que cette décision est contestable vous pouvez former : soit un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de l'Université, soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon. Le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Délibération n° D2021-06-04-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment les article L. 712-3 et suivants ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2020-07-05-fin du 09 juillet 2020 portant approbation du dispositif d'aide numérique aux étudiants,

Sur proposition du président de l'université Jean Moulin,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'adopter le nouveau dispositif d'aide aux étudiants de lutte contre la précarité numérique tel qu'annexé à la présente délibération.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	24
✓ Nombre de voix pour :	24
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	0

Lyon, le 08 juin 2021

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président chargé du conseil d'administration, du pilotage et de la stratégie numérique



Gilles BONNET

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE

NOUVEAU DISPOSITIF / JUIN 2021

Contexte général

L'Université Lyon 3 entend placer son action sous le signe de la solidarité et de la lutte contre les précarités étudiantes. Son plan d'action « 2021 Année solidaire Lyon 3 » témoigne de cette volonté, qui vise à identifier les urgences sanitaires et financières afin d'y répondre par de nouveaux dispositifs, ainsi qu'à lancer une réflexion coordonnée avec tous les acteurs du site, sur la précarité endémique et les moyens d'y faire face.

Spécificités du second semestre 2020-2021 et objet du dispositif

L'université Lyon 3 s'est engagée, à plusieurs reprises notamment depuis le début de la crise sanitaire, aux côtés des étudiants afin de les aider à s'équiper en matériel informatique ou en solutions de connexion Internet. La totalité du fonds d'urgence alloué par la Métropole en mars 2021 ayant été utilisée, l'université décide, sur ses fonds propres, d'assumer la continuité de ce dispositif en débloquant une nouvelle aide destinée à lutter contre la précarité numérique.

Budget

Ce dispositif d'aide concerne **exclusivement l'achat d'un ordinateur**. Il est doté d'un budget maximal de 30.000€. Le dispositif concerne les achats effectués entre le **1er janvier 2021** et le **30 juin 2021**. L'aide est limitée à **250€ par étudiant**.

Étudiants concernés

Les étudiants qui pourront avoir recours à ce dispositif sont des étudiants inscrits en formation initiale à l'université Jean Moulin-Lyon 3 en 2020-2021. Les étudiants ayant bénéficié du fonds d'urgence de la Métropole (aide précédente) ne peuvent bénéficier de ce nouveau dispositif.

Modalités de mise en œuvre et conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de ce dispositif d'aide à l'achat d'ordinateur, les étudiants devront remplir les conditions détaillées plus haut. Les demandes de remboursement sont limitées à 250€ par étudiant et à une seule demande par étudiant.

Les étudiants fourniront sous format électronique (PDF) les pièces justificatives suivantes :

- Copie de la carte d'étudiant
- Formulaire de demande de remboursement complété
- RIB au nom de l'étudiant datant de moins d'un an

- Facture avec le nom de l'étudiant. *Si la facture ne comporte pas le nom de l'étudiant elle doit être accompagnée d'un justificatif de paiement comportant le nom de l'étudiant (si le paiement effectué en CB, un extrait du relevé de compte de l'étudiant biffé des autres montants mais faisant apparaître le débit).*
- Déclaration sur l'honneur (au maximum un recto A4) expliquant la situation financière.

Les services de l'université évalueront l'éligibilité de la demande. Tout dossier incomplet sera refusé. Les modalités du dispositif seront rappelées et détaillées sur l'intranet étudiant.

Envoi de la demande de remboursement

- Les demandes de remboursement doivent être envoyées exclusivement par courriel à l'adresse :
aideordi@univ-lyon3.fr
- Le message comportera en pièces jointes les justificatifs requis
- Le message devra être envoyé avec l'ensemble des pièces en une seule fois (une seule demande) avec la facture et toutes les pièces justificatives avant le 15 juillet 2021, dans la limite de 250€ par étudiant. La date figurant sur le message d'envoi de la demande de remboursement fera foi.
- Le non-respect de cette procédure de demande de remboursement rendra la demande inéligible.

Délibération n° D2021-06-05-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-2, L. 712-3, et suivants ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du 27 avril 2021,

Sur proposition de la direction des études et de la vie universitaire (DEVU),

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

Le projet SOLidarité Numérique et Attractivité Territoriale (SONATE) porté par la Fondation UNIT (Université Numérique Ingénierie et Technologie) propose depuis 2016 la préparation au Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) à distance dans le cadre d'un consortium composé de 9 universités partenaires : Université Paris 13, Université Nice Sophia Antipolis, Université de Toulon, Université de Haute Alsace, Université du Havre, Université de Lorraine, Université de La Réunion, Université Grenoble Alpes (UGA), Université d'Aix-Marseille.

Les inscrits sont rattachés administrativement à l'une des universités partenaires en fonction de leur localisation. Il est à noter qu'actuellement seule l'UGA intervient au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'université Lyon 1 devrait par ailleurs entrer dans le consortium à la rentrée 2021 pour le DAEU B Scientifique (Lyon 3 proposant le DAEU A Littéraire).

Deux sessions de formation sont organisées par an : de novembre à juin / de mai à décembre.

Une seule interface est proposée, les contenus sont co-construits et identiques pour tous les participants quelle que soit l'université dont ils dépendent. Les enseignants et tuteurs sont directement rémunérés par la Fondation UNIT.

Les frais de formation sont fixés à 1 200,00 € et sont directement perçus par l'université partenaire à laquelle le participant est rattaché. L'université reverse ensuite à la Fondation UNIT un forfait fixé à 8 000,00 € par session + 450,00 € par étudiant. Ainsi, pour 20 inscrits :

- Recettes : 1 200,00 € x 20 = 24 000,00 €

Reversement envers UNIT : 8 000,00 € + 450,00 € x 20 = 17 000,00 €

Décide

D'approuver la création d'une Préparation au Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) à distance dans le cadre d'un consortium – FC3 – tel que présenté dans la plaquette annexée à la présente délibération.

La présente délibération est approuvée à la majorité des membres par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	22
✓ Nombre de voix pour :	20
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	2

Lyon, le 08 juin 2021

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président chargé du conseil d'administration, du pilotage et de la stratégie numérique



Gilles BONNET

SONATE

Réussir son projet professionnel





SONATE garantit une formation à distance mutualisée et diplômante, véritable tremplin professionnel, au sein d'un consortium ouvert avec un ancrage territorial.



Introduction

SONATE

Le projet **SOLidarité Numérique et Attractivité Territoriale** (SONATE) lauréat du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) sur l'enveloppe « Initiatives d'excellences en formation innovantes et Numériques » (IDEFI-N) a démarré en 2016. SONATE vise à **l'insertion de publics** pour partie **défavorisés** en les encourageant à **reprendre leurs études à distance** via la préparation au Diplôme d'Accès aux Études Universitaires¹ (DAEU), équivalent du baccalauréat conformément à l'arrêté du 3 août 1994.

Le projet financé par le PIA s'achève

Sur 5 ans, son objectif est de **dynamiser la formation à distance du DAEU**, en s'appuyant sur l'expérience du CAMPUS Pégasus et en mobilisant les nouvelles **technologies pédagogiques liées au numérique**.

Une nouvelle phase commence

Le PIA SONATE est une **réussite**. La mutualisation de la gestion (pédagogique et administrative), et du tutorat a permis **de gagner en efficacité** tout **en maîtrisant les coûts**. L'**ingénierie pédagogique** mise en œuvre a permis de **virtualiser la formation à l'identique** afin de **proposer SONATE dans des milieux à contraintes fortes**. Les candidats bénéficient d'une **grande communauté** pour **interagir aisément, échanger** et monter en compétences **en s'affranchissant des barrières géographiques, physiques et culturelles**.

SONATE entre dans un cycle de **consolidation et développement** toujours au **service de l'intérêt général**.

1 Le DAEU est soit **littéraire, DAEU A**, soit **scientifique, DAEU B**. Il comporte 4 modules, dont 2 obligatoires (français et langue vivante en A, français et mathématiques en B) et 2 à la carte. Un apprenant (le DAEU entre dans la nomenclature de la formation continue) peut choisir de préparer le diplôme complet ou de s'inscrire à 1, 2 ou 3 modules sur les 4 pour l'aménager sur plusieurs sessions en fonction de son rythme et/ou de ses disponibilités. Le DAEU SONATE représente l'équivalent de **300 heures en présentiel** auxquelles s'ajoutent **40 heures de méthodologie** ; il est, de fait, le vecteur d'une **maîtrise opérationnelle en informatique** pour tous les apprenants.



Préambule – SONATE, une approche systémique

Une refonte globale de la formation du DAEU à distance

Le **DAEU** peut être considéré comme une **deuxième chance** pour ceux qui ont quitté le système scolaire trop tôt. Exigeant en termes de connaissances, il représente un investissement fort pour l'apprenant. La formation du DAEU à distance lève les contraintes de temps et de lieux afin que celui-ci puisse se focaliser sur les contenus. Néanmoins, l'isolement qui en découle peut être source de démotivation. **SONATE** s'est employé à lutter contre cet effet. Il **simplifie les aspects techniques, offre une formation conviviale, dynamique et des types d'accompagnements adaptés**. Les résultats obtenus montrent **une baisse des abandons et une hausse du taux de réussite**, par rapport aux autres formations de DAEU.

Un dispositif complet

SONATE **centralise et simplifie les démarches administratives** pour tous les apprenants (test de positionnement, pré-inscription, affectation géographique automatique, gestion administrative). **Une seule interface** permet de suivre les apprenants et d'éditer un carnet de notes (pour Parcoursup) et des données pour les organismes financeurs de formation.

SONATE propose aussi pour l'ensemble des 9 universités partenaires **la même formation** avec les mêmes dates d'examens **sur la même plateforme MOODLE** à partir de la co-construction des contenus (cours, devoirs, sujets). Enfin, SONATE répartit entre chaque université partenaire les coûts et recettes en fonction du nombre d'inscrits.

Une formation à distance conviviale et dynamique

SONATE intègre les dernières innovations pédagogiques liées au numérique. L'accompagnement dans des tiers lieux, le tutorat et le soutien par les pairs, les classes inversées à distance (où le rassemblement se fait en visioconférence), la pédagogie par projet sont autant de facteurs de réussite et de renforcement de la motivation. À ces atouts pédagogiques, s'ajoute **l'approche par compétences** en proposant des modules professionnalisants qui sont plébiscités par les apprenants.



Sommaire

Partie 1 : SONATE, un succès collaboratif

1. L'unicité dans la différence
2. La mutualisation, source de pérennité
3. La réduction de l'empreinte carbone
4. La compatibilité avec des publics spécifiques
5. Un retour utilisateur très positif

Partie 2 : SONATE, des perspectives

1. SONATE actuellement
2. Consolider l'existant
3. Développer pour tous les publics
4. Cibler des publics spécifiques
5. SONATE, un modèle à décliner

Le consortium SONATE et les contacts



SONATE 
D.A.E.U.

Partie 1

SONATE, un succès collaboratif





L'unicité dans la différence

Un consortium ouvert

SONATE a été lancé avec 5 universités, 4 universités numériques thématiques¹ (UNT¹), un living lab, une startup et en s'appuyant sur le Campus numérique Pegasus. Aujourd'hui le consortium est une **fondation abritée par UNIT**, et pensé pour accueillir toutes les universités intéressées ; 4 nouvelles l'ont déjà rejoint.

Une formation identique

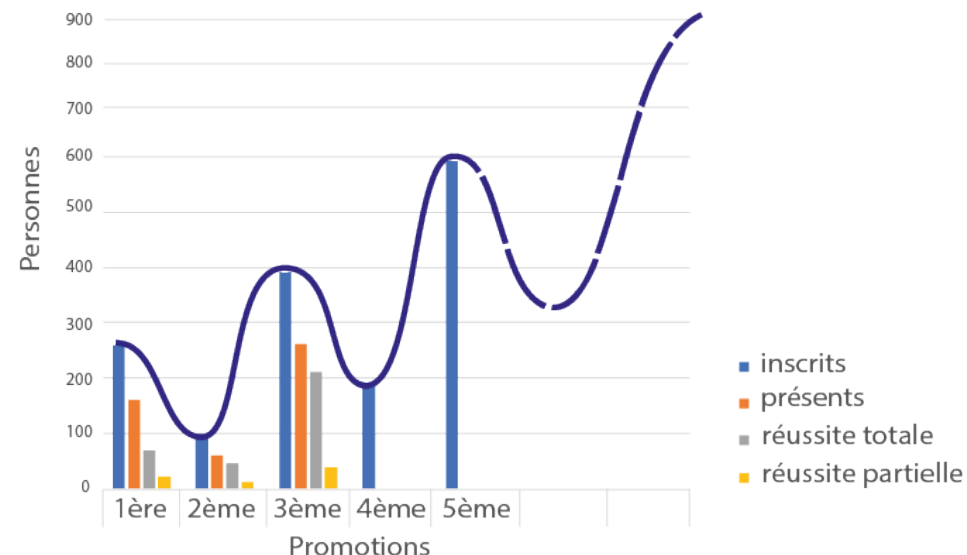
Le dispositif SONATE propose actuellement **deux sessions par an** (automne, printemps) de 8 mois chacune. Quel que soit leur établissement de rattachement, les inscrits à la préparation au DAEU via le dispositif SONATE, suivent les **mêmes cours**, à leur rythme, et passent les **mêmes épreuves le même jour**.

7 modules professionnalisants sont actuellement proposés dans le DAEU SONATE : comptabilité, finances d'entreprise, génie civil, initiation au travail social, métiers de la santé, programmation informatique, qualité logistique industrielle et organisation. **80% des inscrits** ont choisi au moins un module professionnalisant.

Une identité universitaire respectée

Chaque université reste garante du diplôme délivré : les modules sont habilités par le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) de chacune des universités.

1. Les UNT sont des regroupements d'universités rassemblées autour d'une thématique. Elles ont été créées à l'initiative du ministère de l'Enseignement Supérieur, pour la promotion des usages du numérique dans les établissements d'enseignement supérieur.



Actuellement **9 universités** organisent des formations à distance du DAEU via le dispositif SONATE. Sur les 3 premières sessions, sur 748 inscrits, 483 se sont présentés à l'examen et 327 ont été diplômés. Le potentiel de SONATE apparaît clairement : à peine lancé, il capte **déjà plus de 5% du total des admis au DAEU en 2019**.

La mutualisation, source de pérennité

SONATE utilise Moodle

La **plateforme de formation Moodle** (LMS¹ open source²) est utilisée par la majorité des universités françaises. Elle permet aux formateurs de créer des parcours pédagogiques avec **suivi de progression**. Les parcours garantissent alors un environnement d'**apprentissage guidé** qui facilite le travail en **autonomie**. En raison de ce choix, une version ouverte de la plateforme, **Open Sonate**, a pu être développée pour donner accès à des contenus aux apprenants et enseignants des universités pendant le confinement lié à la pandémie.

SONATE mutualise les coûts

La mutualisation des coûts de SONATE porte sur la **création des ressources**, la **gestion de la plateforme et de son serveur**, le **tutorat personnalisé** pour chacun des inscrits, et l'**administration pédagogique** des candidats.

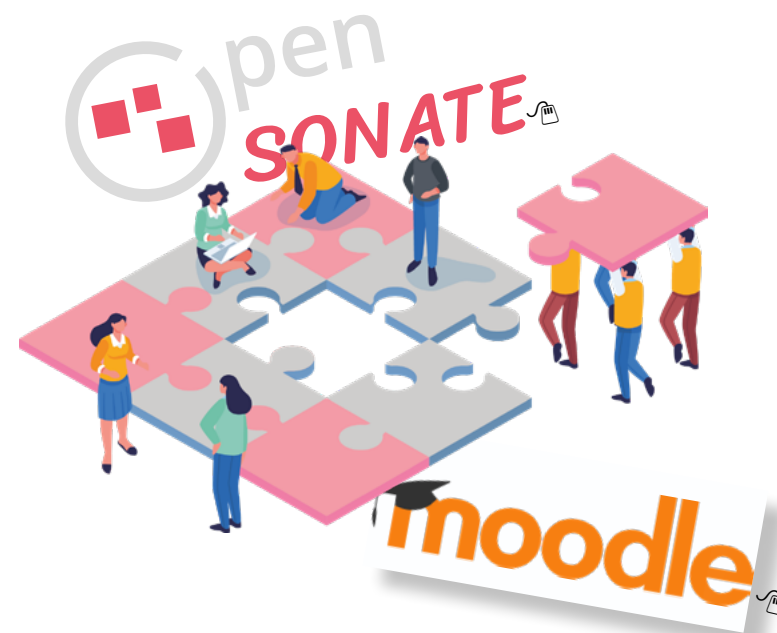
*L'administration pédagogique comprend l'organisation des **tests de positionnement**, la **pré-inscription** avec vérification de l'adresse mail, l'**affectation géographique automatisée**, l'interface de suivi des apprenants avec **édition de carnet de notes (Parcoursup)** et de statistiques demandées par les bailleurs et utiles à des fins d'analyse. Il est également constaté qu'un **contenu créé à plusieurs est plus facilement réutilisable** par d'autres et que les non-auteurs se l'approprient aisément.*

SONATE partage équitablement les coûts

À la fin de chaque session, une répartition des frais entre les membres du consortium est effectuée **en fonction du nombre total d'inscrits**.

1. Learning Management Système : logiciel qui accompagne et gère un processus d'apprentissage ou un parcours pédagogique.

2. GNU General Public License - un logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication par autrui en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement.

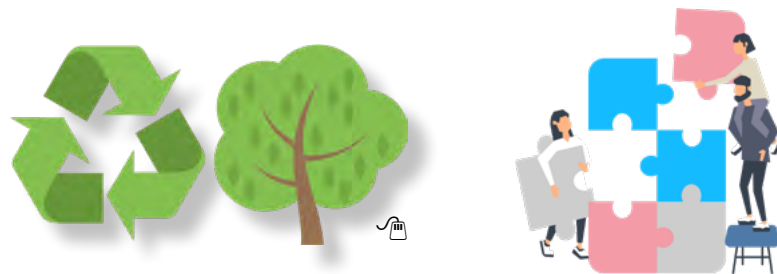




La réduction de l'empreinte carbone

Pour une formation contenant seulement 20% de présentiel et 80% à distance, un même local peut accueillir 5 fois plus de formations que si elles avaient lieu intégralement en présentiel.

Les investissements en infrastructures numériques des locaux sont donc rentabilisés cinq fois plus rapidement et nécessitent in fine **moins de besoins en espaces physiques**.



Dans le cadre des actions en présentiel, SONATE mobilise un **réseau de tiers lieux** pour accompagner les apprenants dans leur projet professionnel souvent à l'origine de leur décision de reprendre des études. Un **coaching individualisé** et un **coaching professionnel** y sont proposés. SONATE intègre des « **classes inversées à distance** » où les groupes d'apprenants sont actifs pour réaliser ensemble des synthèses, des dossiers avec l'**aide de tuteurs**. Le « **parrainage par les pairs** » se révèle par ailleurs essentiel.



Le nombre de déplacements à des fins de formation est réduit



SONATE utilise principalement des outils dématérialisés pour les supports pédagogiques, les exercices personnels et les évaluations.



Le temps de formation est optimisé

La compatibilité avec des publics spécifiques

Un outil pour se former tout au long de la vie

La formation au DAEU dans SONATE est proposée aux particuliers et elle entre dans le **cadre de la formation continue**. Elle s'adapte aux contraintes de chaque inscrit en raison de sa flexibilité : chacun avance à son rythme à la fois en termes de contenu que d'organisation.

De plus en plus d'inscrits choisissent de financer leur formation avec leur Compte Personnel de Formation



Un atout pour accéder à l'emploi

SONATE permet d'accéder aux **concours de catégorie B** de la Fonction publique.

SONATE génère des devis dématérialisés de formations personnalisées pour Pôle emploi via la plateforme Kairos.

Une fenêtre sur la France

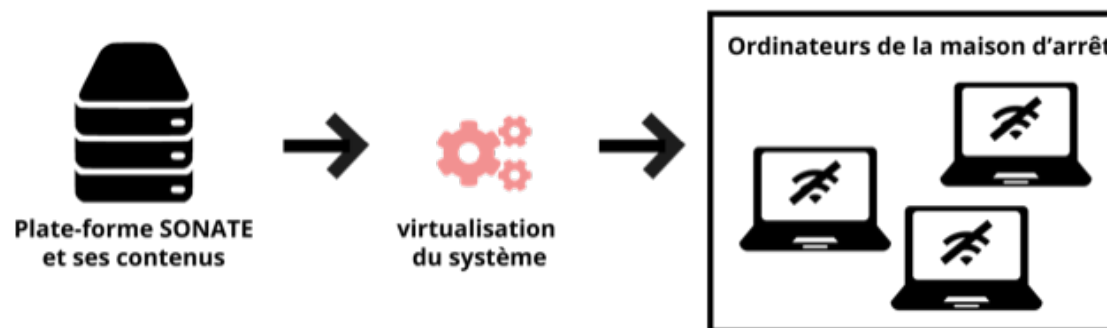
SONATE en **collaboration avec le réseau culturel français à l'étranger** couvre le monde entier.

*Un grand nombre d'apprenants suit la formation à l'étranger. Les regroupements et les passations d'examens ont lieu dans les **Instituts et centres culturels français**, les **Alliances françaises** ou les **Lycées français** et les tiers lieux associés.*

Une expérimentation en milieu carcéral

SONATE est **ouvert aux publics empêchés**. L'Université de Grenoble Alpes pilote une expérimentation en milieu carcéral. La **virtualisation du système** permet aux détenus de bénéficier du même environnement de formation. En cas de libération ou de changement de maison d'arrêt, **l'apprenant conserve ses données et peut poursuivre son cursus**.

35 détenus de 9 maisons d'arrêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont déjà inscrits au DAEU via SONATE.





Un retour apprenant très positif

Alexis, 35 ans, salarié
DAEU-A à l'Université Sorbonne Paris Nord

Une expérience incroyable, enrichissante. À faire absolument. Merci.

Fiona, 25 ans, salariée
DAEU-B à l'Université Le Havre Normandie

Superbe expérience, une opportunité incroyable de pouvoir reprendre les études! Merci à toute l'équipe!

Émilie, 23 ans, salariée
DAEU-B à l'Université de la Réunion

Cette formation est une deuxième chance. J'étais bien suivie avec les tuteurs. tout est bien expliqué. Rien à dire.

Sandra, 26 ans, salariée,
DAEU-B à l'Aix Marseille Université

La plateforme DAEU SONATE est aisément accessible, notamment par ses mises en pages colorées, ses images qui aident l'étudiant à mieux se repérer mais également via l'application mobile où on peut aussi travailler. Une excellente et enrichissante formation. Je recommande !

Pascal, 48 ans, salarié
DAEU-A à l'Université de Toulon

Une vraie formation très motivante qui redonne à l'apprenant le goût d'étudier et de se surpasser car la chance de reprendre un cursus universitaire est réel.

Laurence, 51 ans, en recherche d'emploi
DAEU-A à l'université de Lorraine

La formation prépare très bien aux examens finaux. Les formateurs sont à l'écoute des étudiants. Il faudrait pouvoir passer des examens universitaires (licence, master) de la même manière cela donnerait une chance pour celles et ceux qui ont des obligations familiales ou professionnelles.

Abdessamad, 27 ans, salarié
DAEU-A à l'Université Haute-Alsace

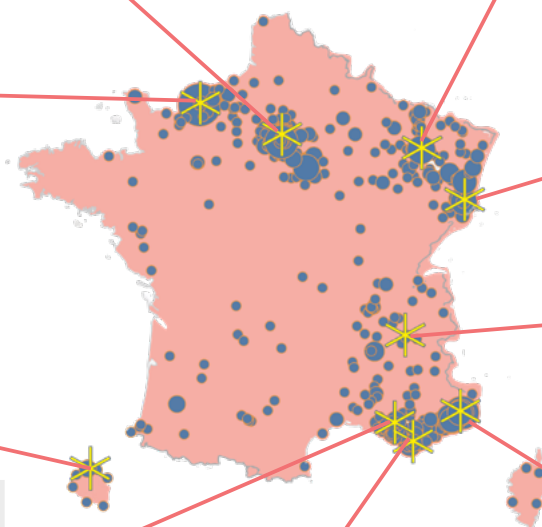
Je recommande vivement cette formation. En effet, l'accompagnement pédagogique est de qualité, ce qui permet de ne pas être perdu. Les devoirs réguliers à rendre permettent une préparation aux examens.

Nathalie, 50 ans, en recherche d'emploi
DAEU-A à l'Université Grenoble Alpes

Je n'ai aucune remarque négative à formuler, l'équipe de SONATE est très réactive, toujours à l'écoute et de bon conseils. Les séances de coaching sont d'une grande aide. Merci à vous!

Nora, 41 ans, en congé parental
DAEU-A à l'Université Côte d'Azur

J'ai beaucoup apprécié l'investissement des tuteurs et la qualité des cours. La méthodologie m'a permis de pouvoir suivre jusqu'au bout la formation.



Partie 2

SONATE, des perspectives

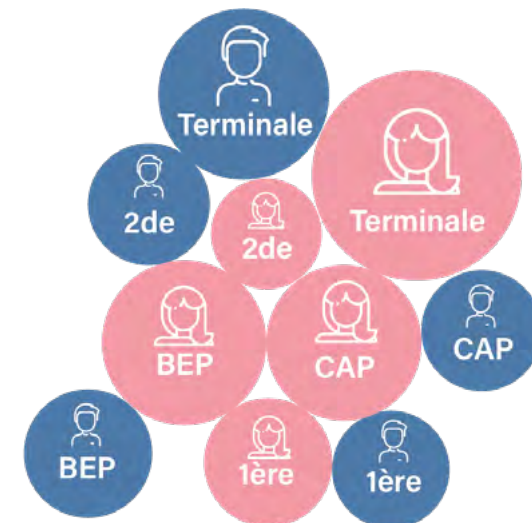
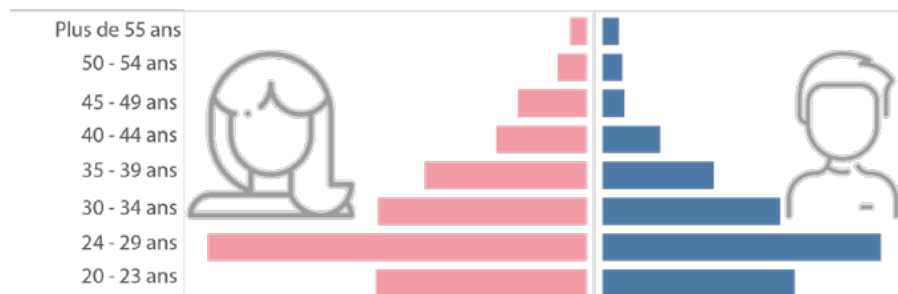




SONATE actuellement

Actuellement SONATE touche un public éloigné, en difficulté, mais néanmoins « classique »

Le public actuel de SONATE est majoritairement **féminin**, situé **entre 20 et 30 ans**, de **niveau bac** et centré sur des **études littéraires**. SONATE compte sensiblement plus d'inscrits salariés que de personnes en recherche d'emploi, et, quelques **sportifs de haut niveau**.

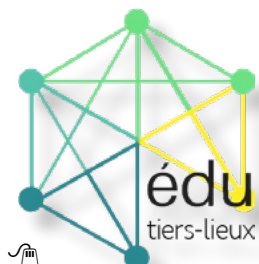


Un potentiel à développer

La **puissance du système**, caractérisée par son **back-office** et la **mutualisation** des objectifs pédagogiques, de la gestion des coûts opérationnels et de l'organisation, permet de **démultiplier les axes de développement**.

PLUSIEURS PISTES DE DÉVELOPPEMENT SONT À L'ÉTUDE SOUS RÉSERVE DE FINANCEMENT

Consolider l'existant



Pérenniser l'accompagnement dans les tiers lieux et les campus connectés

L'accompagnement dans les **tiers lieux** et les **campus connectés** est un **facteur clé de succès** pour nombre d'inscrits. Associé au tutorat¹ à distance, il **réduit le sentiment d'isolement** et de fait le taux de décrochage des apprenants les plus en difficulté.

Le financement des places en tiers-lieux et campus connectés doit être développé auprès des collectivités territoriales.

1 Un apprenant du DAEU SONATE est suivi par plusieurs tuteurs : un tuteur en méthodologie l'aide à organiser son emploi du temps et pour chacun des modules du DAEU, un tuteur organise des visioconférences, chats et forums et peut rencontrer les apprenants dans des regroupements proposés par certaines universités.



Agrandir le consortium

Le DAEU SONATE a **vocation à être proposé par toutes les universités** qui souhaitent organiser une formation au DAEU à distance.



Poursuivre l'expérimentation en milieu carcéral

L'expérimentation en milieu carcéral est un **challenge technique** qui peut-être **dupliqué pour d'autres formations**. Il s'inscrit dans une **mission d'intérêt général** à étendre au-delà de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Renforcer les partenariats avec les Régions

La mise en place de **bourses prenant en charge tout ou partie de l'inscription au DAEU** par certaines Régions est une **initiative à généraliser** au niveau de l'ensemble des territoires.



Développer pour tous les publics

Mettre en place un pré DAEU à distance

L'écart entre les **attendus du DAEU** et le **niveau des inscrits** est une problématique récurrente. Il peut être un **frein à la reprise des études** et un **facteur d'échec**. Développer une **préparation à la formation du DAEU, à distance sur mesure** en fonction des profils, apporterait une **mise en confiance** pour les inscrits et faciliterait leur transition vers le DAEU SONATE.



Proposer le DAEU et le post DAEU en apprentissage à distance

Adapter SONATE à l'apprentissage présente un intérêt majeur notamment pour **continuer dans le supérieur en apprentissage**: le public du DAEU a généralement une appétence pour les situations concrètes et pragmatiques. Effectuer la formation à distance sur son lieu de travail et en ignorant les contraintes géographiques de la formation, sont deux sources complémentaires de motivation.

Augmenter le nombre de modules professionnalisants

Une des forces du DAEU SONATE réside dans ses **7 modules professionnalisants** plébiscités par les inscrits : 80% en choisissent au moins un.

Augmenter leur nombre pour les établissements intéressés permettrait d'attirer davantage de candidats en **donnant un sens** à leur **reprise d'études**.





Cibler des publics spécifiques

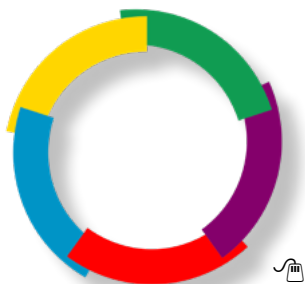


Prendre en compte les spécificités des DOM-TOM

Les **populations des DOM-TOM présentent des spécificités** qui peuvent créer des déséquilibres par rapport à la métropole. Le DAEU SONATE est un **vecteur de réussite à l'université** en créant des modules adaptés aussi bien au niveau des contenus que leur durée. Le **fait linguistique** pourrait faire l'**objet d'une attention précise et pertinente**.

Appuyer le ministère des Armées dans ses actions de formation

Dans le cadre de ses missions, le ministère des Armées est **astreint à des actions de formation**, notamment avec le service militaire adapté. SONATE est à même **d'ajuster son dispositif** pour être **déployé au plus près des engagés**.



Renforcer la coopération avec la Francophonie

Le DAEU SONATE est parfaitement paramétrable pour répondre, comme par exemple en Afrique, à la **problématique de la massification de la population à former**. SONATE offre ainsi une véritable **opportunité de promotion de la culture et de la langue françaises**.



SONATE, un modèle à décliner

Créer de nouvelles formations diplômantes à distance

SONATE atteste de l'**appétence des salariés et des chercheurs d'emploi pour les bonnes formations universitaires à distance tutorées**, dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Elles doivent néanmoins être, pour eux, accessibles financièrement, notamment par le CPF, garantir un bon taux de réussite lorsque la formation est suivie correctement et surtout être facilement identifiables. SONATE confirme également qu'**avancer en ordre groupé présente un fort intérêt organisationnel et financier pour les établissements** lorsqu'il s'agit de **développer et promouvoir une formation diplômante**.

Maîtriser les coûts

Le modèle SONATE permet de faire une **économie d'échelle** sur la mise en place et le fonctionnement **d'un dispositif de formation à distance**.

Générer de la notoriété

Le modèle SONATE **augmente la visibilité d'une formation** et facilite le travail des prescripteurs.

Exploiter les acquis

Le modèle SONATE est l'aboutissement **d'une co-construction permanente et d'une organisation distribuée**. Coordonné par un organisme neutre, **l'identité** de chaque partenaire **est respectée**. Ce modèle est **déclinable** dans de nouveaux environnements.



Le consortium SONATE





ANR-15-IDFN-0004-01



contacts :

Joel OUDINET - joel.oudinet@univ-paris13.fr

Cyril BAI - cyril.bai@unit.eu

<https://daeu-sonate.fr>

*réalisation plaquette : Fondation UNIT 2020
crédits : les illustrations ont été conçues en utilisant des ressources de Freepik.com*

Délibération n° D2021-06-06-acc
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 08 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2021-01-05-ins du 26 janvier 2021 portant approbation de la délégation de pouvoir du conseil d'administration au président,

Décide

D'approuver la convention suivante :

NUMERO	PARTENAIRE	OBJET
2021-02-C-23	L'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements, Aix-Marseille Université, l'Université de Nantes, l'Université de Paris-Nanterre et l'Institut national des sciences appliquées – INSA Lyon.	Convention relative à la co-construction d'un système d'information décisionnel (SID).

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	22
✓ Nombre de voix en faveur de la demande :	22
✓ Nombre de voix contre la demande :	0
✓ Nombre d'abstentions :	0

Lyon, le 8 juin 2021

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président, chargé du conseil d'administration, du pilotage et de la stratégie numérique,



Gilles BONNET

Délibération n° D2021-06-07-acc
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
 Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
 Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 08 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
 Vu la délibération n° D2021-01-05-ins du 26 janvier 2021 portant approbation de la délégation de pouvoir du conseil d'administration au président,

Les conventions suivantes ont été signées par le président, sur délégation de pouvoir du conseil d'administration, et transmises pour information aux membres :

NUMERO	PARTENAIRE	OBJET
2021-03-C-86	La compagnie Adara, le GIP CEUBA et l'université Claude Bernard Lyon 1	Convention de mise en place d'un atelier de pratique théâtrale et d'une représentation théâtrale dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021 du service des affaires culturelles de Lyon 3
2021-04-C-105	La librairie Classiques Garnier	Aide à la publication de l'ouvrage « La fin de l'histoire. Eric Vogelín, Karl Löwith et la temporalité du politique »
2021-04-C-106	L'éditeur MIMESIS EDIZIONI	Aide à la publication de de l'ouvrage de Gaston Bachelard « La Valeur inductive de la Relativité ».
2021-04-C-107	La clinique d'ostéopathie du CEESO Lyon	Convention de partenariat

Lyon, le 08 juin 2021

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président, chargé du conseil d'administration, du pilotage et de la stratégie numérique,



Gilles BONNET

Délibération n° D2021-06-08-Ins
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 08 juin 2021

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et suivants ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin,

Sur proposition de la direction des bibliothèques universitaires,

Le rapport annuel des bibliothèques universitaires de l'université Jean Moulin Lyon 3 a été transmis pour information au conseil d'administration, tel qu'annexé à la présente délibération.

Lyon, le 08 juin 2021

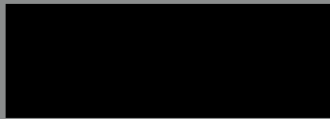
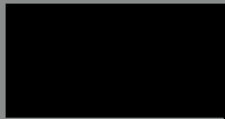
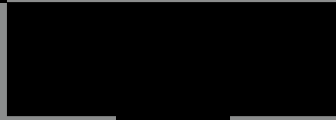
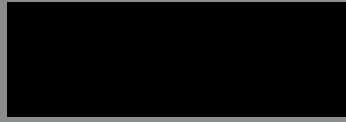
Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le premier vice-président chargé du conseil d'administration, du pilotage et de la stratégie numérique



Gilles BONNET

RAPPORT ANNUEL 2020







2020 LES BIBLIOTHÈQUES HORS LES MURS

Pour les bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3, 2020 aura été une année de bouleversements et de revirements inédits, dans le sillage de la pandémie de Covid-19. À un début d'année marqué par une fréquentation record ont brutalement succédé les longues semaines de confinement total du printemps, la réouverture estivale puis les aléas du second confinement et des mesures de couvre-feu.

Atypique, 2020 l'aura été dans la relation avec les publics, principalement les étudiantes et les étudiants : si l'accès au lieu bibliothèque a d'abord été supprimé puis rouvert sous un régime de règles garantissant la sécurité de tous et chacun, le lien avec lectrices et lecteurs a toujours été maintenu, à distance comme sur place.

Tout au long de cette année hors normes, les personnels et équipes des bibliothèques universitaires auront adapté et réinventé à la volée leurs modes de travail, leurs organisations, la manière dont ils servent étudiants et chercheurs.

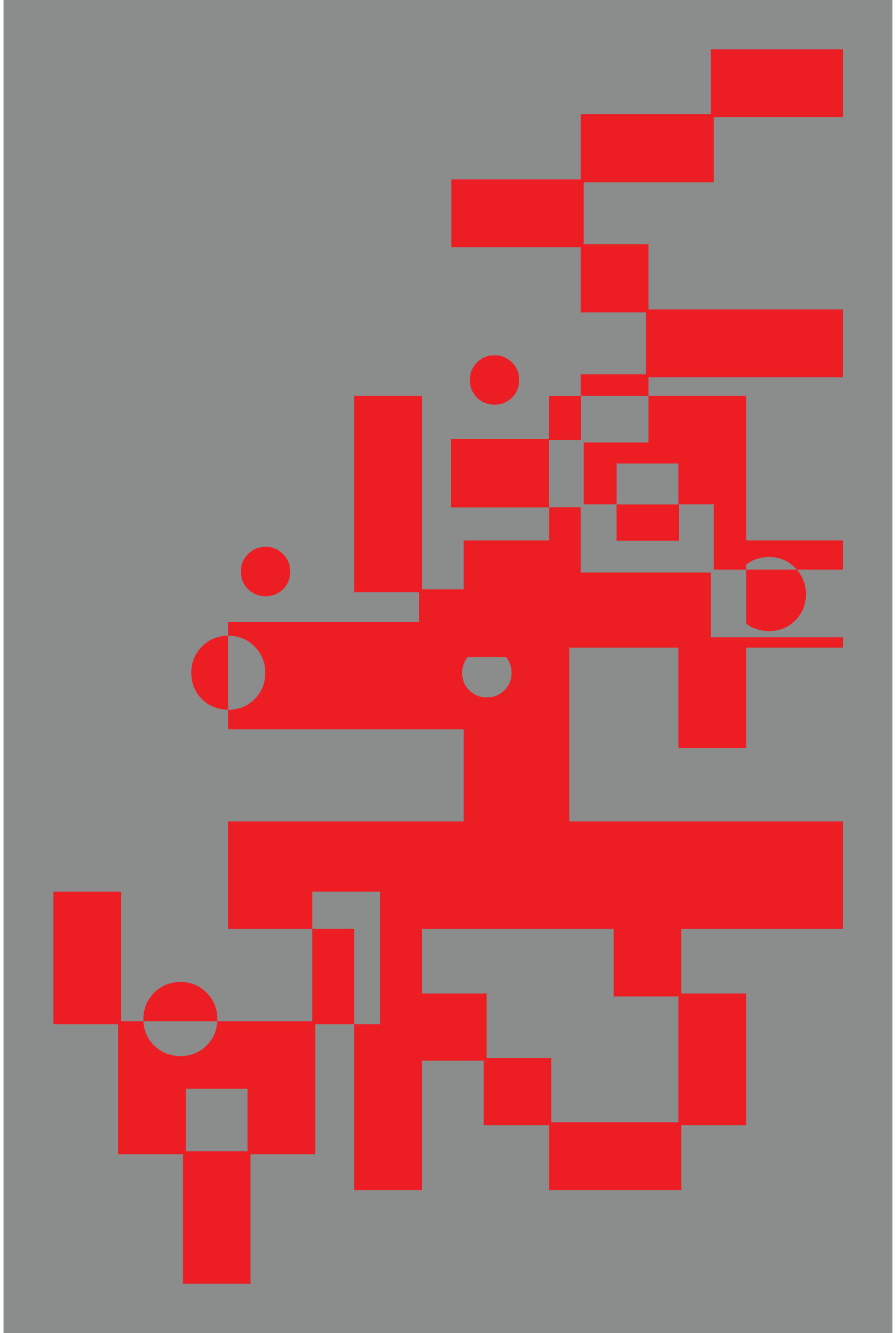
Elles ont poursuivi l'enrichissement des ressources mises à disposition, développant fortement l'offre numérique durant le confinement et assurant commandes, réceptions et mise en place des collections d'imprimés pour la rentrée de septembre. Dans le même état d'esprit, les projets déjà lancés ont été poursuivis et menés à leur terme pour certains.

Collectivement, les personnels titulaires et contractuels ont rendu possible par leur investissement sans faille, au travers de toutes les difficultés, que ressources et services documentaires demeurent accessibles et contribuent au maintien de l'activité pédagogique et de recherche de l'université.

Que toutes et tous trouvent dans les pages suivantes témoignage de leur engagement au service de nos publics et la marque de ma reconnaissance renouvelée.

Marc Martinez

Directeur
des Bibliothèques



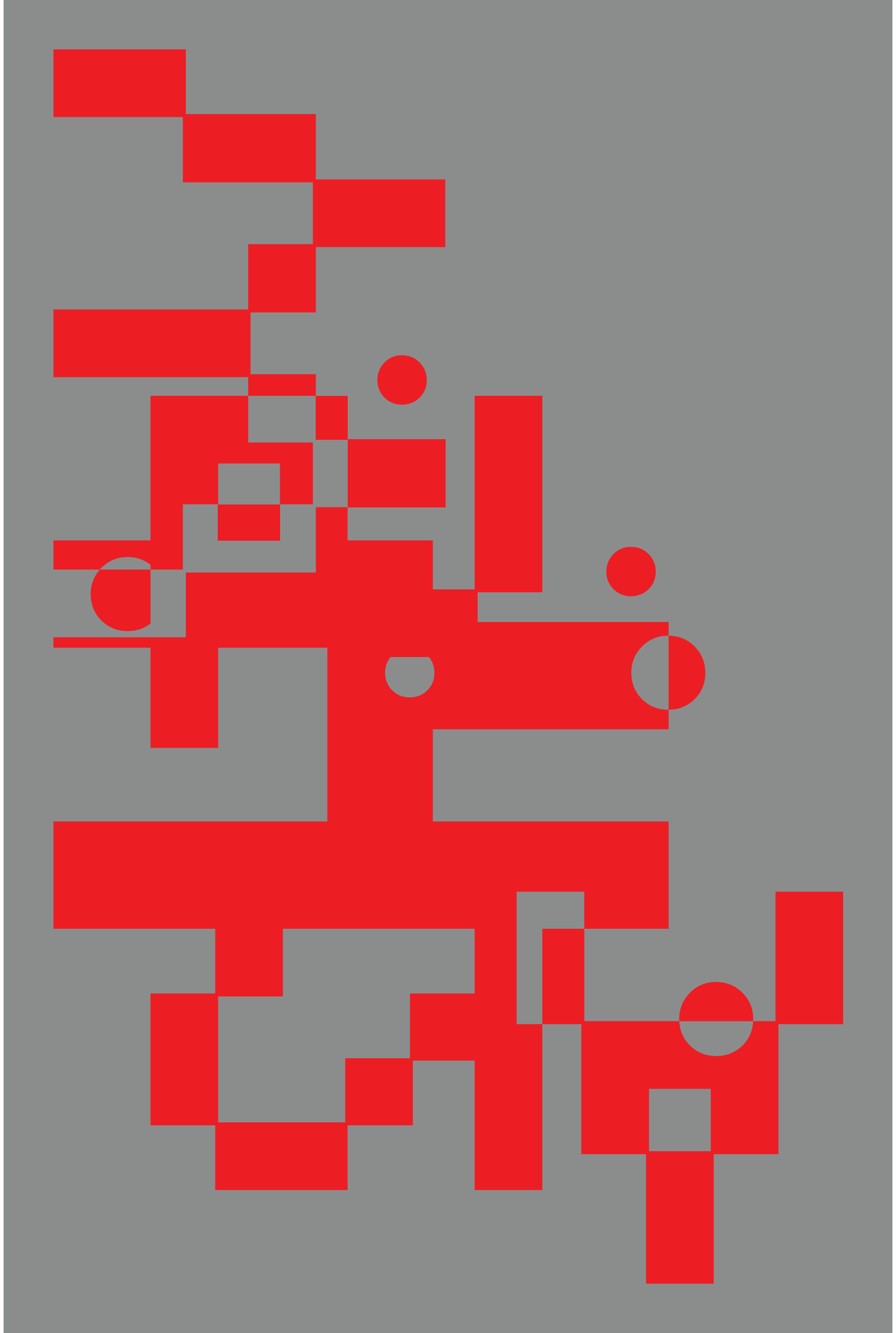


TABLE DES MATIÈRES

<u>Missions des BU</u>	Page 7
<u>Chiffres clés</u>	Page 9
<u>L'année des BU</u>	Page 10
<u>Accueillir en toutes circonstances :</u>	
- Adapter l'accueil	Page 12
- Accueillir hors les murs	Page 14
<u>Servir en toutes circonstances :</u>	
- Offrir les ressources documentaires	Page 16
- Appuyer la formation	Page 20
- Appuyer la recherche	Page 22
- Ouvrir sur le monde	Page 24
- Innover pour soutenir les étudiantes et étudiants	Page 27
<u>Tenir le cap :</u>	
- Mener à bien les projets	Page 29
- Piloter le service	Page 30
<u>Organigramme</u>	Page 32
<u>Perspectives</u>	Page 34

MISSIONS DES BU LYON3

METTRE À DISPOSITION

DES COLLECTIONS

PERTINENTES

- **941 000 €** de budget documentaire pour les BU Lyon 3, soit 34 € dépensés par étudiant Lyon 3
- **10 550 volumes** imprimés achetés en 2020

ACCOMPAGNER

L'EXCELLENCE

DE LA RECHERCHE ET

FAVORISER LA SCIENCE

OUVERTE

- La publication de **7 nouvelles revues** au format numérique (soit 13 au total) sur la plateforme Prairial première pépinière officielle de la plateforme OpenEdition.
- Un accompagnement personnalisé au dépôt de publications dans HAL (4 300 dépôts).

DISPENSER

UNE MEDIATION

DOCUMENTAIRE

- Des formations et des visites auprès des étudiants L M D, enseignants-chercheurs :
- **257 h** de formation,
- **8 880** étudiants formés, soit plus de **32 %** des étudiants Lyon 3
- **1 149 h** ont été consacrées à la formation des personnels, dont 290 h à distance Une moyenne de 11 h de formation par personnel (agents + moniteurs étudiants).

METTRE À DISPOSITION

DES ESPACES DE TRAVAIL

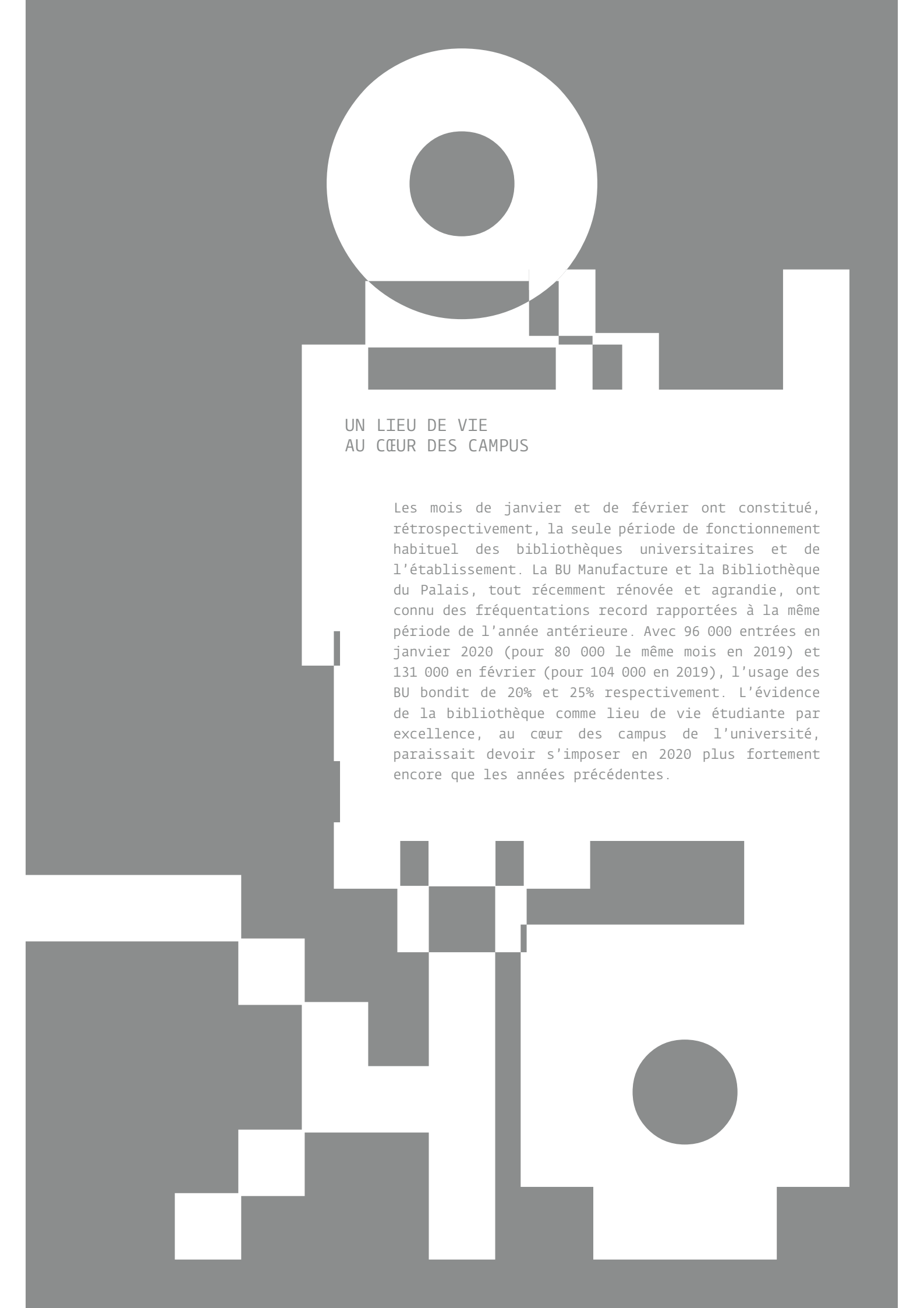
- **452 000 entrées**
- **0,22 m2** par étudiant, une place assise pour 16 étudiants

- Un plateau entier de la BU Manufacture dédié au travail en groupe, des carrels pour travailler à plusieurs à la BU Manufacture, à la BU du Palais et à la MILC.
- **20 salles** de travail réservables en ligne par les étudiants ; soit au total, **320 places assises** pour travailler à plusieurs.

ÊTRE UN VECTEUR

D'OUVERTURE AU MONDE

- **1 prix littéraire** avec une soirée autour de la Littérature Irlandaise dans le cadre du Prix Caméléon et de la Nuit de la Lecture.
- Deux conférences et deux expositions ont pu avoir lieu *in situ*. La mission culture des BU a ensuite dématérialisé ses contenus et animé des publications culturelles sur le site web et les réseaux sociaux des BU.



UN LIEU DE VIE AU CŒUR DES CAMPUS

Les mois de janvier et de février ont constitué, rétrospectivement, la seule période de fonctionnement habituel des bibliothèques universitaires et de l'établissement. La BU Manufacture et la Bibliothèque du Palais, tout récemment rénovée et agrandie, ont connu des fréquentations record rapportées à la même période de l'année antérieure. Avec 96 000 entrées en janvier 2020 (pour 80 000 le même mois en 2019) et 131 000 en février (pour 104 000 en 2019), l'usage des BU bondit de 20% et 25% respectivement. L'évidence de la bibliothèque comme lieu de vie étudiante par excellence, au cœur des campus de l'université, paraissait devoir s'imposer en 2020 plus fortement encore que les années précédentes.

CHIFFRES CLÉS 2020

3 BU, 6 100 m²,

1 735 places assises,

jusqu'à **83 h** d'ouverture par semaine

(565 places assises et 45h par semaine en période de restrictions sanitaires)

73 ETP

(69 agents + 32 étudiants salariés)
pour 27 348 étudiants.

Soit 2,7 ETP pour 1 000 étudiants

Plus de **228 000 titres** sous format imprimé
(322 000 volumes),

150 000 livres en ligne,
1 200 thèses en ligne

Plus de **320 abonnements**
à des revues (format imprimé)
80 000 abonnements à des revues
(format numérique)

Plus de **7,6 millions de téléchargements** des
ressources numériques

Plus de **108 000 documents empruntés** sous
format papier

Site web :

542 000 pages vues

9 782 abonnés

aux réseaux sociaux FaceBook,
Instagram et Twitter, les 3 réseaux
confondus

L'ANNÉE 2020 DES BU

Janvier :

- Annonce du vainqueur du Prix Caméléon 2020 de Littérature Irlandaise.

Février :

- 3 Conférences dans le cadre du cycle Questions de Société
- Publication de la vidéo « *Follow Me* » sur la Bibliothèque du Palais

Mars :

- Exposition *Pionnières*
- Annonce du confinement - fermeture des BU le 13/03 au soir
- Prêt illimités
- Mise en place du travail à distance.

Avril/Mai :

- Confinement, les BU gardent le lien via les services en ligne.

Juin :

- Ouverture des guichets de prêts et retour (*Drive BU*)

Août :

- Réouverture le 24 août des 3 BU. Campagne sur le port du masque et les gestes barrières.

Septembre :

- 10/09/20 : ouverture de la BDP rénovée dans son intégralité
- Visites des BU pour les étudiants en ligne sur Moodle.

Octobre :

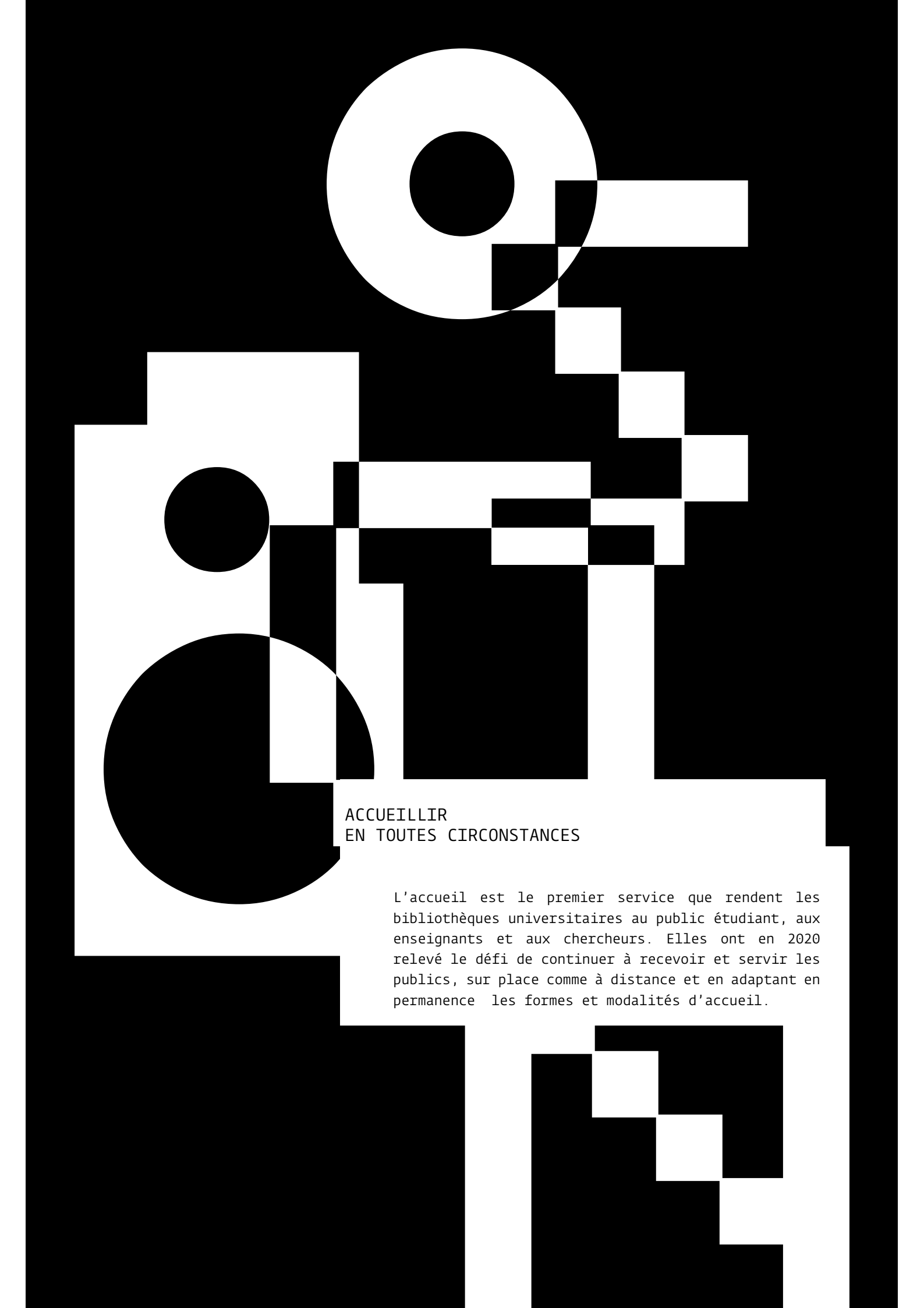
- Prêt de PC portable aux étudiants

Novembre :

- Accueil dans les BU de la Manufacture et de la BDP à 50% des places disponibles.
- Réservations des places via Affluences et Campagne « *Date avec ma BU* »

Décembre :

- Publication de la Charte Lyon 3 pour la science ouverte
- Réaménagement des collections d'économie gestion : moins de collections, du mobilier rénové et modulable.



ACCUEILLIR EN TOUTES CIRCONSTANCES

L'accueil est le premier service que rendent les bibliothèques universitaires au public étudiant, aux enseignants et aux chercheurs. Elles ont en 2020 relevé le défi de continuer à recevoir et servir les publics, sur place comme à distance et en adaptant en permanence les formes et modalités d'accueil.

ADAPTER L'ACCUEIL

À partir du 13 mars, le confinement strict du pays a rendu impossible l'accueil du public sur site. Dès que les conditions en ont été assouplies, à partir de mai, les équipes des bibliothèques universitaires, en lien avec le service hygiène et sécurité et la direction de l'immobilier et de la logistique, se sont employées à faciliter et élargir le retour très progressif du public.

GUICHETS

De début juin à fin août, c'est d'abord un guichet qui est ouvert à la BU Manufacture, où bibliothécaires et lectrices et lecteurs se rencontrent de nouveau, dans les conditions de sécurité et de distance dictées par la pandémie. Ouvert d'abord aux seuls enseignants et doctorants Lyon 3 sur rendez-vous pour l'emprunt d'ouvrages et au fil de l'eau pour les retours, son accès a été rapidement élargi aux masters et concours avant d'être généralisé fin juin à l'ensemble des publics.

En novembre
et décembre 2020,
plus **24 700 réservations**
ont été effectuées
pour 32 jours
d'ouverture.



Aux guichets

Près de
2 200 documents rendus
par plus
de 500 lectrices
et lecteurs

Plus de 1 800 documents
empruntés par plus
de 500 lectrices
et lecteurs



ON ROUVRE ET ON RESTE OUVERT !

Le 24 août, les trois bibliothèques universitaires ouvrent à nouveau leurs portes avec une jauge adaptée (1 380 places sont disponibles sur 1 735) pour respecter la distanciation sanitaire et l'obligation du port du masque par toutes et tous, aux horaires habituels (jusqu'à 22 heures en soirée en semaine et ouverture les samedis et dimanches).

Début octobre, pour respecter les contraintes sanitaires et réglementaires qui se durcissent, la jauge est abaissée à 50% des places totales, laissant un peu plus de 700 places à la disposition du public.

Fin octobre enfin, avec la mise en place du second confinement, la réservation des places devient obligatoire, seules la BU Manufacture et la Bibliothèque du Palais demeurent ouvertes du lundi au vendredi et offrent environ 600 places. En dépit des difficultés, le public étudiant est présent en nombre et les BU durant cette période jouent pleinement leur rôle dans le soutien pédagogique, social et moral apporté par l'université aux étudiantes et étudiants.

ACCUEILLIR HORS LES MURS

Durant les deux mois de confinement strict du printemps et jusqu'à la réouverture au public le 24 août, c'est à distance uniquement que les bibliothèques universitaires ont gardé le lien avec leurs publics, étudiant comme enseignant et chercheur. Les fonctions d'accueil, d'information et d'orientation usuellement remplies en très grande majorité sur site et en personne ont totalement et sans préavis basculé à distance. L'usage des outils de communication en réseau – site web, réseaux sociaux, service de questions/réponse, messagerie – a crû très sensiblement.

INFORMER & RENSEIGNER

Le nombre d'actualités créées sur le site web a doublé par rapport à 2019. Le flux d'informations pratiques régulièrement mises à jour a permis de mettre en valeur les ressources documentaires, d'informer sur les services offerts à distance, de mettre en lumière les manifestations scientifiques et culturelles organisées en ligne, de relayer les enquêtes d'usage et de satisfaction.

Les événements d'importance pour la communauté universitaire ont également été relayés : prix Nobel de littérature 2020, hommage à Daniel Cordier, *Open access week* par exemple.

Pendant la période de fermeture au public, le service Questions/Réponses a enregistré 367 demandes de renseignement (dont un tiers concernaient le fonctionnement des guichets) alors que 143 questions avaient été reçues par ce biais pour toute l'année 2019.





SERVIR EN TOUTES CIRCONSTANCES

Fermées au public, ouvertes largement ou sous régime contraint : quelles qu'aient été les difficultés durant cette année imprévisible, les personnels des bibliothèques universitaires ont continué à rendre les services indispensables aux activités de formation et de recherche de l'université et nécessaires à la réussite étudiante comme au développement de la recherche.

OFFRIR LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les problématiques d'accès à la documentation ont naturellement été portées à leur paroxysme par le confinement et la fermeture de l'établissement. Les bibliothèques universitaires ont néanmoins œuvré tout au long de l'année pour permettre aux publics d'y accéder dans les conditions les meilleures.

MAINTENIR LA

DOCUMENTATION IMPRIMÉE

Il s'est agi dès la mi-mars de préparer les conditions et perspectives documentaires d'une rentrée 2020 bien incertaine alors. Les défis du travail à distance, l'arrêt des livraisons et les difficultés des fournisseurs n'ont pas empêché les responsables de collection de poursuivre leur veille éditoriale et d'enregistrer les commandes afférentes. Le retour des livraisons à partir du mois de juin et celui, progressif, des équipes sur site ont déclenché le compte à rebours du traitement (commande, réception, signalement, équipement des documents, désherbage) des milliers de documents à mettre en place pour la rentrée. Le pari logistique et documentaire a été relevé avec succès : les étudiants disposaient en septembre de collections imprimées à jour, dans les proportions habituelles en dépit des à-coups de fonctionnement causés par la pandémie.

+++

941 000 €
de budget documentaire

10 550 volumes
acquis en 2020

+++

DEVELOPPER L'OFFRE NUMERIQUE

L'accès à la documentation électronique et son développement pour faire face aux besoins particuliers créés par la mise à distance des publics a sans aucun doute été le grand enjeu de service documentaire de la période du confinement.

Vérifier en continu le bon fonctionnement des accès et concevoir les actions de communication idoines pour informer le plus grand nombre de leur maintien a été la première priorité. À une offre numérique conséquente pour l'ensemble des secteurs disciplinaires et des axes de recherche de l'université il a fallu ensuite agréger les propositions d'accroissement des ressources et de tests par les éditeurs et fournisseurs, souvent à titre gracieux dans un premier temps.

L'analyse de la pertinence documentaire et scientifique par les responsables de collections, la mise en place des dispositifs techniques et juridiques permettant leur déploiement et les campagnes de communication pour les mettre en valeur se sont succédées à un rythme soutenu tout au long de l'année, pour aboutir à une offre sensiblement renforcée.

130 offres traitées,
33 validées
 25 nouvelles ressources
 = **un million de documents en plus**

accroissement de 30% des consultations
 durant la fermeture au public

jusqu'à 2 700 requêtes/ mois/ressource





« L'ouverture de la BU permet de maintenir un rythme de travail... C'est un besoin majeur ! »

Marjane

L2 Droit

« Venir à la BU, c'est me rappeler que je suis à l'Université. Cela permet à mon esprit de se recentrer sur l'Université »

Pauline

L1 Droit

« La bibliothèque universitaire est le lieu le plus propice pour nous permettre de les réussir (nos études). »

Estelle

IAE

APPUYER LA FORMATION

La formation des usagers a su s'adapter aux circonstances inédites de 2020 en innovant sur les manières de rendre le service.

POUR LES LICENCES

Le passage massif des formations et visites sur site à celles offertes à distance a permis non seulement de maintenir mais encore de développer l'offre de formation aux étudiantes et étudiants en licence. Les équipes des BU ont développé d'avril à juillet un jeu de piste virtuel pour les visites de septembre, effectuées sur tablette aux trois quarts l'année précédente.

Pour les travaux dirigés de recherche documentaire, la création de modules en ligne dans la plate-forme pédagogique de l'établissement (Moodle) a permis aux licences 1ère année de suivre et valider le module correspondant à leur discipline à distance et en mode asynchrone. Les enquêtes de satisfaction révèlent qu'étudiantes et étudiants sont très satisfaits de ce type de dispositif.

« La BU permet d'avoir accès à une ambiance de travail, car ce n'est pas toujours évident dans un appartement étudiant. »

Maëlys

L3 Info-com

3,6/4 de satisfaction pour les modules de formation, 3,4/4 pour les visites virtuelles.

91% des L1 de l'IAE Lyon 3 ont validé le module de formation à la recherche documentaire.

POUR LES MASTERS ET DOCTORATS

Les formations à destination de ces publics particuliers ont été adaptées pour la période de fermeture totale car elles ont vocation à être offertes sur site et en présence. Planifiées sur site pour le premier trimestre de l'année universitaire 2020-2021, la situation sanitaire a contraint les BU à les basculer en mode à distance à partir de novembre 2020, en recourant aux outils de visioconférence. Sur les 118 séances (243 heures de formation) assurées, 43 d'entre elles (pour 89 heures) l'ont été à distance.



Exemples de formation *via* la visioconférence : ateliers Zotero; ateliers de mise en forme de document long; formations à destination de masters de droit et science politique, de langues, de gestion, de lettres et civilisation; formations à destination des doctorants..

CE QUI N'A PAS PU AVOIR LIEU

Le changement de pied réussi de l'offre de formation, passée largement à la forme numérique en quelques semaines, a permis de limiter les annulations sèches, qu'elles soient dues à l'impossibilité matérielle de les transposer en numérique ou au choix des enseignants référents de les reporter *in situ* à l'année suivante. Au total, 46 séances, représentant 68 heures de formation n'ont pas été assurées.

APPUYER LA RECHERCHE

Les BU Lyon 3 ont poursuivi en 2020 leurs efforts au service des missions de recherche de l'établissement, axe stratégique de leur action.

UNE CHARTE POUR LA

SCIENCE OUVERTE

Lancé en mai 2020, sous l'égide de la commission recherche, coordonné par le vice-président recherche et co-animé par les bibliothèques universitaires un groupe de travail interdisciplinaire a conçu et préparé une charte pour la science ouverte, adoptée en novembre. Faisant siens les principes du Plan national pour la science ouverte, le document acte l'engagement de l'université en faveur du libre-accès aux publications et aux données issues de la recherche et plus généralement son souhait de contribuer à la mise en œuvre d'une science de qualité, libérée de ses barrières techniques ou commerciales et rendue ainsi plus accessible, mieux référencée et mieux conservée.

+++

<https://www.univ-lyon3.fr/charte-pour-la-science-ouverte>

+++

REPERES FNSO & POLE

EDITORIAL EN CREATION

En décembre 2019, le FNSO lançait son premier appel à projet sur le périmètre de l'édition et de la publication scientifique ouverte. Le 30 mai 2020, les bibliothèques de l'université Lyon 3 Jean Moulin en partenariat avec les Université Lumière Lyon2, la MSH Lyon Saint-Etienne, l'Université de Toulouse Jean Jaurès, la MSH Dijon, Métopes (Université de Caen Normandie) et OpenEdition déposaient une candidature pour le projet « REPERES : RENforcer les PEpinières de REVues et la dynamique de la Science ouverte ». Le 5 novembre 2020, le Comité pour la science ouverte appuyé d'un jury international confirmait l'inscription du projet REPERES parmi les 22 projets lauréats de l'édition 2019 et son financement intégral à hauteur de 157 650 € versés à l'université Lyon 3 au titre de son portage. Pensé sur 3 ans, le projet REPERES, inscrit au volet « plate-formes » affiche une triple ambition d'ores et déjà adossée à des réalisations concrètes : la structuration et l'animation du réseau des pépinières de revues scientifiques en accès ouvert, la création d'un site web et d'un site de documentation pour la mutualisation des outils et pratiques, le soutien au développement technique et à la consolidation du pôle éditorial du site Lyon Saint-Étienne autour de la plate-forme de revues PRAIRIAL.

POUR UNE SCIENCE OUVERTE

PRAIRIALDOC

La mise en ligne, le 1er décembre 2020, du site de documentation PrairialDoc (<https://publications-prairial.fr/prairialdoc/>) s'inscrit dans la logique de développement du pôle éditorial de soutien aux revues du site Lyon - Saint-Étienne. Le site web a été conçu pour aider les équipes des revues publiées sur PRAIRIAL dans leur travail éditorial. Il propose des fiches techniques et des vidéos (usage du CMS Lodel et de la chaîne éditoriale Métopes) pour les responsables des revues et les secrétaires d'édition et il vise ainsi à permettre d'améliorer la qualité éditoriale des revues.

Il est évolutif puisque, dès janvier 2021, il proposera de nouvelles fiches sur les aspects juridiques de la publication d'une revue et sur les normes rédactionnelles. Au-delà de PRAIRIAL, ce site a été conçu pour apporter une aide à tous les secrétariats d'édition de revues scientifiques.

CONSTRUCTION DU POLE EDITORIAL DE SOUTIEN AUX REVUES DU SITE LYON – SAINT-ETIENNE

En septembre 2019, les universités Lyon 2, Lyon 3 et la MSH Lyon - Saint-Étienne ont décidé de s'associer pour créer un pôle éditorial de soutien aux revues du site Lyon - Saint-Étienne, dans la continuité du travail réalisé par les BU de Lyon 3 autour de la plate-forme PRAIRIAL et de son site de documentation PRAIRIAL Doc. Les BU de Lyon 3 assurent le pilotage de ce projet ambitieux qui occupe aujourd'hui 4 ETP répartis sur les 3 établissements [2,5 ETP Lyon 3, 1 ETP Lyon 2 et 0,5 ETP MSH]. L'objectif de ce projet est de permettre à l'ensemble des revues scientifiques du site de bénéficier localement d'une structure dédiée à leur accompagnement et à leur développement tant sur les aspects techniques de l'édition numérique que sur la qualité éditoriale (contrat d'auteur, éthique, référencement etc.). Le lancement effectif du pôle éditorial est prévue pour mars-avril 2021.

Les étapes du projet :

- Septembre-décembre 2019 : enquête menée auprès des 53 unités de recherches en SHS du site Lyon - Saint-Étienne sur les revues scientifiques en SHS publiées sur le site.
- Janvier-mi 2020 : rédaction d'un rapport (<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-02642651v1>) présentant les conclusions de cette enquête, un bilan de la situation des revues du site et des recommandations pour apporter un soutien éditorial coordonné à ces publications.
- Septembre-novembre 2020 : mise en place d'un groupe de travail pour la mise en place du pôle au printemps 2021 (définition des missions et de l'organisation du pôle, de ses instances de gouvernance, des engagements des partenaires et d'un plan d'action)
- Décembre 2020: première réunion du GT pour l'élaboration d'un projet de convention entre les 3 partenaires.

OUVRIR SUR LE MONDE

Le contexte sanitaire a très fortement contraint l'action culturelle des BU en 2020. La dynamique entamée depuis plusieurs années qui voyait se multiplier événements de qualité, se renforcer les partenariats et se développer fréquentation et visibilité a marqué un temps de pause.

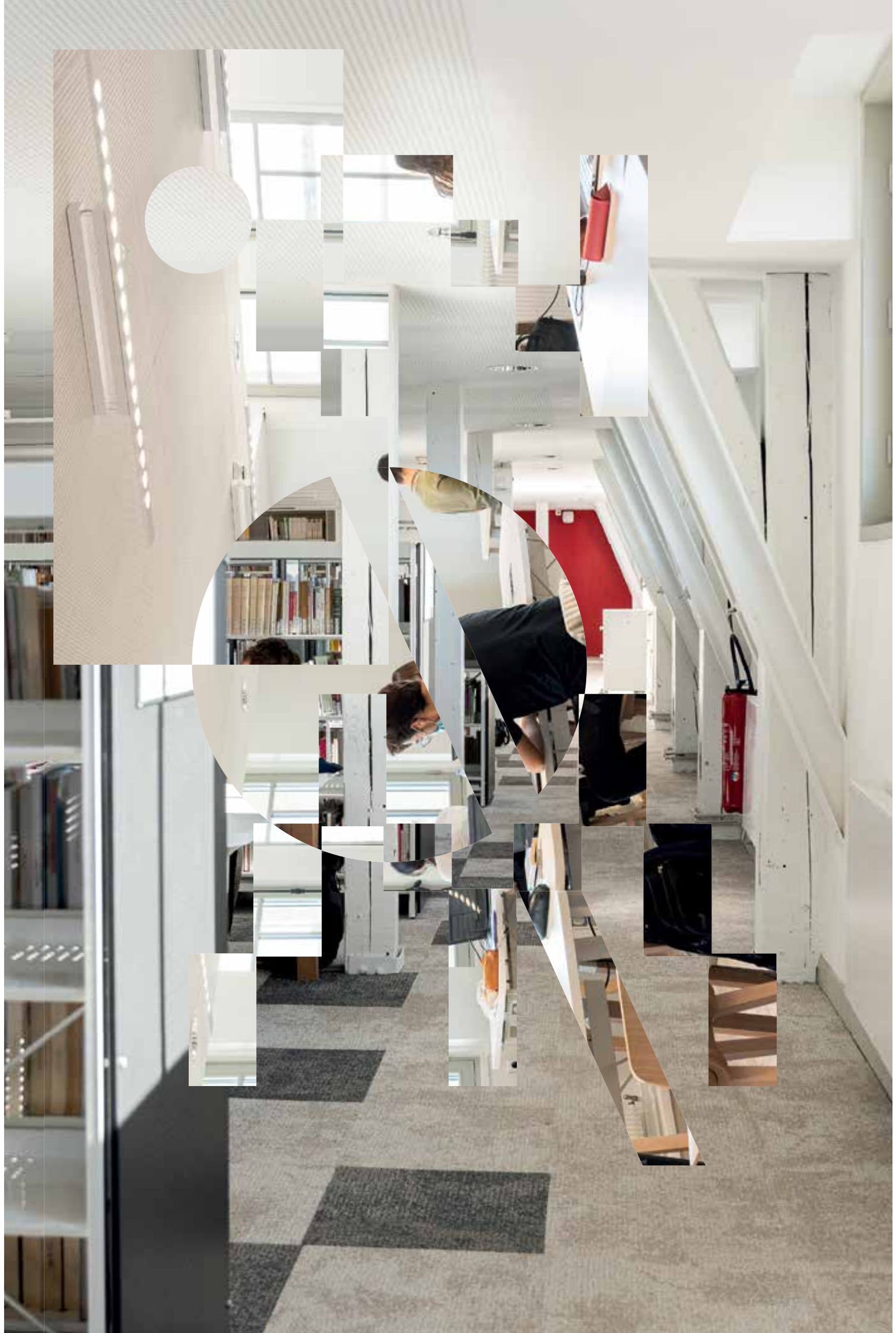
Trois types d'événements culturels devaient trouver leur place en 2020 :

- les expositions temporaires, destinées à valoriser la recherche, fédérer des universitaires et des partenaires institutionnels autour d'un projet scientifique, faire découvrir la culture par un biais ludique et pointu, s'ouvrir et rayonner sur le territoire.
- le prix Caméléon, prix étudiant du roman étranger traduit qui célébrait sa sixième édition avec à l'honneur la culture et la littérature irlandaises et touchant un large public étudiant dans le cadre de l'année de l'Irlande animée par la Faculté des langues.
- le cycle de conférences « Questions de société » qui valorise les travaux et publications de chercheurs de l'université répondant à des problématiques contemporaines.

Une partie seulement du programme a pu être menée à bien, en janvier et février : la « Nuit de la lecture 2020 » dédiée à la littérature irlandaise le 16 janvier pour le prix Caméléon ; l'exposition « Impacts environnementaux sur les paysages » en février ; deux conférences « Questions de société » fin février.

La Mission culture a poursuivi le travail avec les différents services et partenaires pour organiser le report des événements susceptibles d'être décalés dans le temps (remise du prix Caméléon, l'exposition Design par exemple) et préparer les temps forts de la saison 2021.





INNOVER POUR SOUTENIR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Grâce au soutien financier de la Métropole de Lyon, les bibliothèques universitaires et la Direction du numérique ont pu mettre en place à l'automne 2020 un service de prêt longue durée d'ordinateurs portables à destination des étudiants de l'établissement se trouvant structurellement ou conjoncturellement en situation de précarité numérique. Le prêt est consenti à titre gracieux pour une durée de 5 mois reconductible sous conditions. Le déploiement de cette nouvelle offre de service dans le contexte du reconfinement de novembre et de généralisation des cours à distance a ainsi permis à une cinquantaine d'étudiants de poursuivre leurs études et leurs examens à distance sans rompre la continuité pédagogique.

Cette initiative, conçue dans une logique de guichet unique, a renforcé le rôle nodal des BU, demeurées ouvertes durant le second confinement et qui maintenaient déjà le lien physique et concret avec une partie du public étudiant.

un parc de départ de 105
PC portables ; plusieurs
centaines d'étudiants
identifiés et contactés
individuellement ; **une**
cinquantaine de portables
prêtés fin 2020.

TENIR LE CAP

Pour continuer à accueillir et servir les publics, les équipes des BU ont dû en 2020 adapter leurs modes de fonctionnement et d'organisation aux réalités inédites créées par l'épidémie : distance, dématérialisation en urgence des processus, gestion contrainte des espaces et de leur utilisation après la réouverture des établissements en mai.

Les BU ont ainsi été en mesure de poursuivre, voire de mener à bien, les projets lancés les années antérieures.

FOCUS : LE PROJET QUAIS

L'année 2020 a marqué la fin de quatre années de travaux pour le campus des Quais et la réouverture dans son ensemble de la Bibliothèque du Palais.

La dernière tranche de travaux, entamée en 2019, a permis la livraison de l'aile nord Montesquieu, mettant à disposition du public 80 nouvelles places aux ambiances différentes : tables hautes avec vue sur le Rhône et la ville, places individualisables par des séparateurs, places informatiques, places de détente et places de travail en groupe.

À l'heure du bilan, les objectifs de l'Opération Campus pour la Bibliothèque du Palais sont atteints : le nombre de places de travail a été doublé, passant de 150 à 300 ; 45 places de travail en groupe sont à présent disponibles dans dix salles dont quatre équipées d'écrans partageables ; le public dispose de quatre salons de lecture équipés de fauteuil de grand confort ; vingt casiers sont proposés pour laisser des affaires à la journée ; vingt ordinateurs portables peuvent être empruntés sur place ; une salle de formation dédiée de 19 places est proposée. Au total, la Bibliothèque du Palais a gagné 500 m² de surface supplémentaire dans le même temps que les personnels disposaient enfin de locaux et bureaux aux normes contemporaines.

MENER À BIEN LES PROJETS

HOBBS 1

Sur l'autre campus de la Manufacture des tabacs, un autre projet d'aménagement s'est poursuivi en 2020.

Démarré en 2019 le projet Hobbes 1 a trouvé son entière concrétisation en décembre 2020 contre vents et marées. Pendant le confinement des mois de mars, avril et mai 2020, il s'est agi de maintenir le dynamisme de travail d'un collectif de 13 personnes, d'analyser des dizaines de fichiers de tableur recensant nombre d'exemplaires et autres taux de rotation, d'analyser les dossiers des candidats au marché public pour le mobilier, d'enquêter en ligne le public sur ses usages documentaires et des espaces.

Puis, avec le retour sur site progressif, deux rendez-vous sur site avec le fournisseur du mobilier ont pu avoir lieu. Mais tous étaient sur le pont en septembre pour analyser les différents plans et valider l'implantation définitive avec le choix des éléments de mobilier, pour suivre en octobre une formation sur l'UX, pour déménager en novembre **565 mètres linéaires de collections** et donc **22400 ouvrages en une journée** et pour, en décembre, en réaménager un peu moins mais avec davantage de modularité et d'originalité. Et, comptabilité publique oblige, respecter *in fine* la contrainte du calendrier budgétaire.

PILOTER LE SERVICE

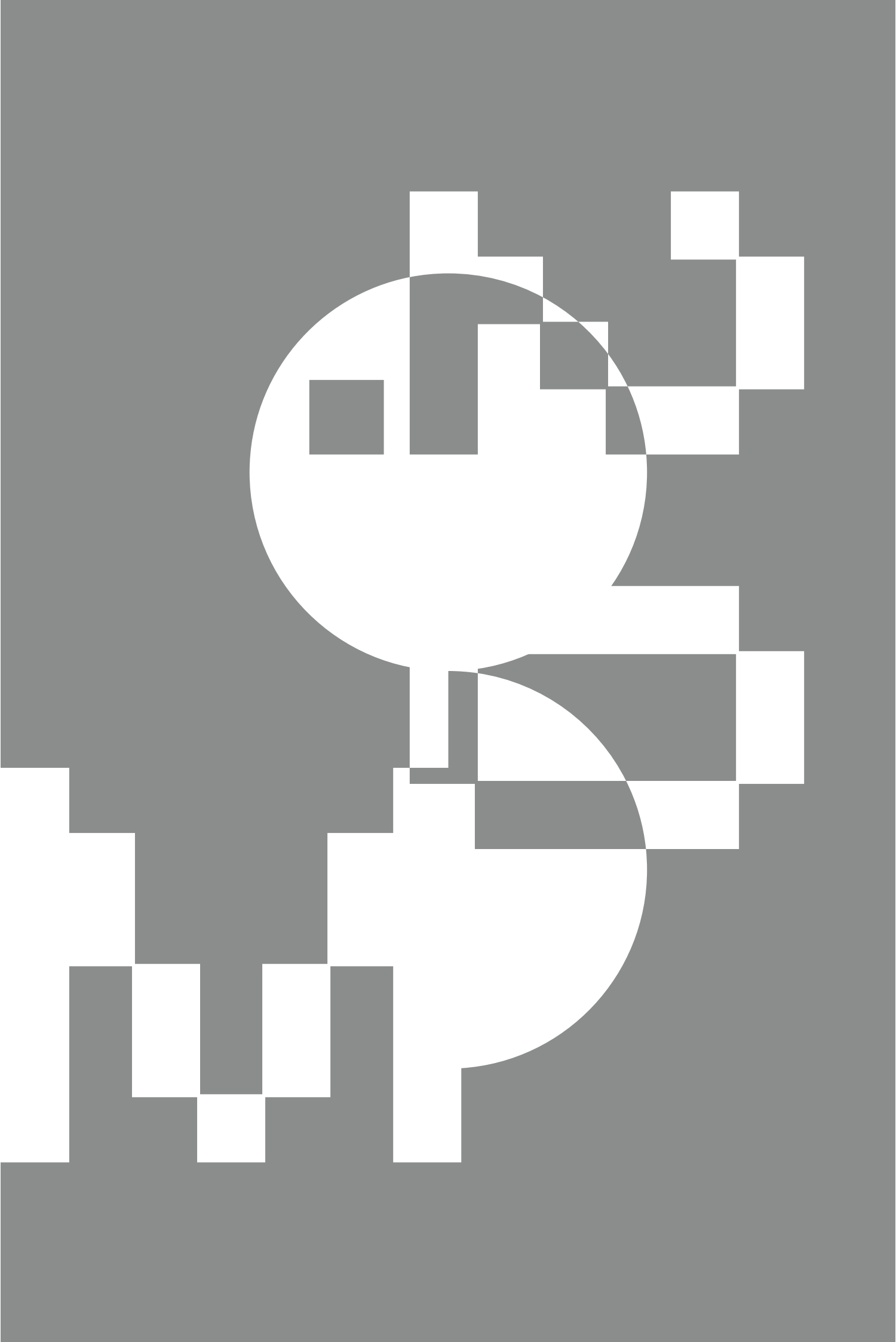
Comme le reste de l'établissement, les bibliothèques universitaires ont dû improviser puis affermir un fonctionnement budgétaire à distance et dans un cadre d'exécution bouleversé par les fermetures et les difficultés de commande comme de livraison. Ouvert à 1,8 M€, le budget a été exécuté à concurrence de 1,66 M€ (dont 173 K€ d'investissement en quatre mois de juin à octobre) soit un taux d'exécution de 93%, plus faible mais du même ordre que les années précédentes en dépit des circonstances inédites traversées en 2020.

Les équipes ont basculé dans leur intégralité en travail à distance dès la mi-mars et jusqu'à la levée du confinement en mai. Le suivi des personnels s'est adapté tout au long de l'année pour délivrer autorisations spéciales d'absence, autorisations de déplacement et tenir les tableaux de présence sur site, tout en assurant les suivis de carrière et procédant aux actes RH habituels.

L'équipement des personnels en ordinateurs portables a constitué une priorité, 24 PC étant acquis en urgence pour faciliter le travail à distance. Des canaux de communication de type visio-conférence et *chat* ont très vite complété messagerie et téléphone pour permettre la circulation fluide de l'information, formelle comme informelle – l'une et l'autre indispensable à la vie du service, au maintien des collectifs de travail et au lien avec les publics.

Dans ce contexte, les actions de formation des personnels ont basculé en ligne pour se poursuivre toute l'année, qu'il s'agisse de formation continue comme de préparation aux concours. Les promotions obtenues (deux à magasinier principal 2e classe et une à conservateur en chef) témoignent d'un effort de montée en compétences soutenu.





ORGANIGRAMME



Marc Martinez

Directeur



Laurence Vialaron

Département des
services aux
publics



**Laurence
Bourget-Messin**

Département
des collections



Aurore Cartier

Département
d'appui à la
recherche
et aux projets



Valérie Reymond

Département de
l'administration
et des ressources



Valérie Bertrand

Directrice-
adjointe
Mission
communication



Lionel Mignot

Mission culture



**Odile Jullien
Cottart**

Mission
Indicateurs et
qualité



Hervé Renard

Mission Handicap



**Patricia
Germe-Cesco**

Mission Veille



PERSPECTIVES

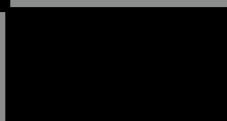
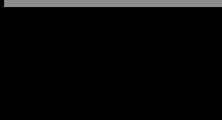
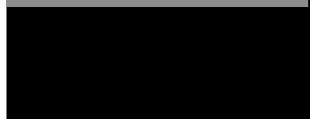
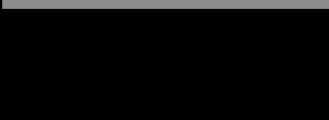
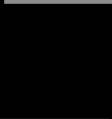
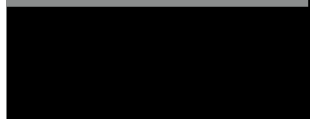
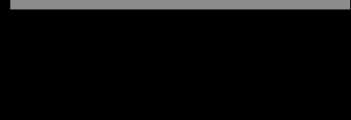
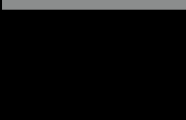
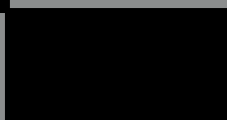
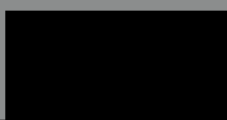
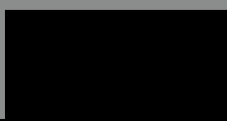
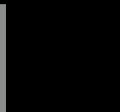
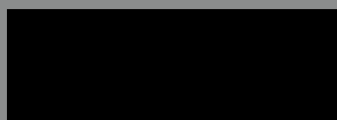
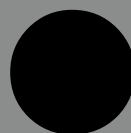
2020 a été une année charnière pour le site lyonnais, pour l'université et pour les bibliothèques universitaires. Aux confinements et aux longues semaines de contraintes d'accès pour les publics se sont ajoutées la fin du projet IDEX et sa conséquence directe, l'échec du projet d'université cible à l'échelle du site début 2022. Le corollaire est que la perspective de créer une bibliothèque universitaire de rang européen au bénéfice du second pôle de recherche français s'efface décisivement elle aussi.

2021 devrait être le début, pour les BU Jean Moulin Lyon 3 aussi, du retour progressif et croissant du public, de plages d'ouverture toujours plus large avant d'envisager une rentrée 2021 placée sous le signe d'une normalité reconquise. Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante de l'université, c'est aussi et surtout le point de départ d'un nouveau projet de service pour les BU, dans un périmètre d'établissement à redécouvrir et dans le cadre plus large d'une stratégie de mandature 2021-2025 pour l'université.

À l'échelle du site, la coopération entre services documentaires se poursuivra au service des publics étudiants et de recherche. Il faudra redoubler d'efforts pour renforcer encore les liens avec les partenaires naturels des BU Jean Moulin Lyon 3 – le SCD de l'université Lyon 2 et la Bibliothèque Diderot de Lyon au premier chef – dans les formes nouvelles qu'adoptera la politique de coopération des établissements.







Conception graphique :

Virgile Laguin

Photographies :

David Venier

Impression :

Iropa
Tirage à 250 ex
Avril 2021



¶ Manufacture des Tabacs
¶ Campus des Qualls
¶ Campus de Bourg-et-Bresse
UNIV-LYON3.FR

